

2012

Problématique de la participation politique des jeunes au Burundi : Cas de la mairie de Bujumbura (1990-2005)

Niyuhire, Baise

UB, Faculté des lettres et sciences humaines

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1446>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

**PROBLEMATIQUE DE LA PARTICIPATION POLITIQUE
DES JEUNES AU BURUNDI : CAS DE LA MAIRIE DE
BUJUMBURA (1990-2005)**

Par

Blaise NIYUHIRE

En la Direction de :

le Docteur Nicolas HAJAYANDI

Mémoire présenté et défendu
publiquement en vue de l'obtention
du diplôme de licence en Histoire.

Option : Science Politique

Bujumbura, Avril 2012

DEDICACE

A mes regrettés parents que je pleure encore ;

A mes chères familles pour leur patience ;

A tous ceux qui, dans des moments difficiles, m'ont tendu la perche de sauvetage ;

A celle qui voudra unir sa vie en la mêlant à la mienne.

Je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce travail de recherche nous offre l'occasion d'exprimer nos sentiments de gratitude envers toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nous pensons, en premier lieu au Professeur Nicolas HAJAYANDI, directeur de ce mémoire qui, en dépit de ses multiples obligations, n'a rien ménagé pour nous orienter, nous soutenir et nous encourager dans nos pas de chercheur. Nous lui devons d'avoir mené à bon terme le présent travail. Pour l'ouverture d'esprit, le sens critique dont il nous a fait bénéficier, qu'il veuille trouver ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous les éducateurs de l'école primaire à l'Université en général, et ceux du département d'Histoire en particulier pour leur contribution à notre formation humaine, morale et intellectuelle.

Nos sentiments de reconnaissance vont particulièrement à l'endroit des familles Pontien NDINZEMENSHI, Divin MUGISHA, Georges NDAYIRAGIJE, Jean Berchmans NZEYIMANA et Madame Claudine NDAYUHURUME pour tout ce qu'elles ont fait pour nous. Qu'elles considèrent le résultat de ce travail comme le fruit de leur effort.

A tous nos amis qui nous ont entouré d'une affection amicale durant notre séjour à l'Université du Burundi, nous exprimons les sentiments de notre profonde reconnaissance.

NIYUHIRE Blaise

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNR	: Comité National de la Révolution
FNL	: Front National pour la Libération
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
GEDEBU	: Génération Démocratique du Burundi
Ibidem	: Même auteur, même ouvrage et même page
Idem	: Même auteur et même ouvrage
JNR	: Jeunesse Nationaliste Rwagasore
JRR	: Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore
LGDJ	: Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence
Op.cit	: Opere Citato (Ouvrage déjà cité)
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PALIPEHUTU	: Parti pour la Libération du Peuple Hutu
UFB	: Union des Femmes Burundaises
UNEBA	: Union Nationale des Etudiants Burundi
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UPRONA	: Union pour le Progrès National
UTB	: Union des Travailleurs du Burundi

RESUME.

Le Burundi, comme nombreux pays africains est une création coloniale. Depuis son indépendance, il est resté en proie aux guerres civiles opposant les deux grandes communautés ethniques hutu et tutsi. Les coups d'états militaires dont sont issus la plupart des dirigeants du monopartisme (1960-1990) ont militarisé ainsi la vie politique du pays, excluant de ce fait les jeunes de l'activité politique car la redistribution des postes se faisait au prorata des moyens mis en œuvre pour soutenir les mutins.

En date du 01 Juin 1993, le Burundi élit son premier président Melchior NDADAYE dans un contexte du multipartisme, un grand acquis démocratique issu la conférence de LA BAULE. Trois du mois plus tard, il fut assassiné, et le Burundi plongea dans une guerre civile sans précédent. La Mairie de Bujumbura fut la proie des journées dites « Villes-Mortes » et des grèves généralisées. Cette crise va pourtant exiger de tous les acteurs des mécanismes de gestion pour pallier au vide institutionnel issu de la guerre civile que connaissait le pays, et dans un climat de violence, le débat fut organisé pour régler le conflit qui venait de durer plus d'une dizaine d'années. Ce débat aboutit à la signature de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation en date du 28 Aout 2000. Le Burundi connut une période de transition qui va le conduire cinq ans plus tard à de nouvelles élections qui consacra Pierre NKURUNZIZA, candidat du CNDD-FDD comme président.

L'Année 2005 constitue pour les jeunes une étape importante parce que ces derniers vont exiger la poursuite de la démocratisation du système politique burundais par la redynamisation du mouvement des jeunes au sein des partis politiques et associations afin de répondre à un malaise important lié à la représentativité des jeunes dans les organes de prise de décisions. En outre, les jeunes trouvent appui dans différents textes nationaux et internationaux qui soulignent l'importance dont revêt la participation des jeunes dans la prise de décision. A titre d'exemple, la charte Africaine de la jeunesse et la résolution A/54/120 des Nations- Unies insistent sur le rôle que doivent jouer les jeunes dans la formulation, l'exécution et l'évaluation des politiques. Ces instruments sont relayés par ceux du Burundi qui sont le Conseil National de la Jeunesse du Burundi et la Cellule de liaison des initiatives politiques des jeunes qui œuvrent à promouvoir les jeunes en politique et les incitent à se faire élire dans différentes échéances électorales du pays. Ainsi, dans les communales de 2005, la Marie de Bujumbura a enregistré une trentaine de jeunes qui ont été élus membres des conseils communaux.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
RESUME.....	iv
TABLE DES MATIERES.....	v
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Présentation de la zone d'étude.....	2
2. Problématique de l'étude.....	3
3. Hypothèses.....	5
4. Méthodologie de travail.....	5
a. L'échantillon.....	5
b. Les techniques d'investigation.....	6
c. Les modèles d'analyse.....	6
- Le Structuralisme.....	6
- Analyse stratégique.....	6
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE L ETUDE.....	8
I.1. La notion de jeune en général.....	8
I.2. La notion de jeune au Burundi.....	10
I.3. Notion de participation politique.....	12
I.4. Les dimensions de la participation politique.....	14
I.4.1. La participation conventionnelle.....	15
I.4.2. La participation non conventionnelle.....	15
CHAPITRE II : LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES AU.....	16
BURUNDI.....	16
II.1. La participation politique sous le monopartisme.....	16
II.1.1 L'action de la J.R.R.....	16
II.1.2. La participation politique des jeunes sous la première République.....	18
II.1.2.1 La JRR en Mairie de Bujumbura.....	19
II.1.2.2 Le rôle de la Commission Estudiantine dans la Mairie de Bujumbura....	20
II.1.2.3. La Commission Estudiantine face aux crises de la première République.....	21
II.1.3. La participation politique des jeunes sous la deuxième République.....	21
II.1.3.1 La crise au sein de la J.R.R.....	23
II.1.3.2. Le changement de la J.R.R en U.J.R.B.....	24
II.1. 3.3. La fin du régime et la situation de l'UJRB.....	24
II.1.4. La participation politique des jeunes sous la troisième République.....	26
II.1.4.1. Retour à la dénomination « Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore ».....	27
II.1.4.2. Signes précurseurs de changement.....	28
II.1.4.2.1. La politique d'Unité nationale.....	29
II.1.4.2.2. La jeunesse de la Mairie de Bujumbura face à la constitution du 09 Mars 1992.....	30
II.1.5.1. Le Sommet de La Baule.....	31
II.1.5.2. La Jeunesse de la Mairie de Bujumbura et l'adoption du multipartisme.....	33
II.2. La participation politique sous le pluralisme politique.....	35
II.2.1. La Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore.....	35

II.2.2. La Naissance du Mouvement Génération Démocratique du Burundi.....	36
II.3. LA COMPETITION POLITIQUE.....	38
II.3.1. La jeunesse de la Mairie de Bujumbura et la Campagne électorale de Mai 1993.....	38
II.3.2. La jeunesse de la Mairie et les résultats des élections de 1993.....	39
II.3.3. Les jeunes et la crise d'octobre 1993.....	41
II.3.4. Crise identitaire dans la ville de Bujumbura.....	42
II.3.5. Les Journées « Villes-Mortes ».....	45
II.3.6. Des manifestations et grèves : Vers la rupture totale.....	45
II.3.7. La chute de la Convention de gouvernement.....	46
II.3.8. Les tentatives de sortie de crise.....	46
II.3.8.1. Association pour la Paix et les Droits de l'Homme (A.P.D.H).....	47
1. Historique.....	47
2. Les objectifs de l'association.....	47
3. Ses réalisations.....	48
II.3.8.2. Réveil des Jeunes pour l'Éducation et le Développement.....	49
1. Historique.....	49
2. Objectifs.....	49
3. Réalisations.....	49
CHAPITRE III : LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES AVEC LE REGIME ISSU DE L'ACCORD D'ARUSHA.....	51
III.1. La Résolution A/RES/54/120.....	51
III.1.1. Historique de la Résolution.....	51
III.1.2. Le contenu de la résolution.....	52
III.2. La jeunesse comme ressource politique.....	53
III.2.1. Les associations des Jeunes : tremplin d'ascension politique.....	53
III.2.2. Les partis politiques.....	56
III.3. Jeune, acteur politique.....	58
III.3.1. Les stratégies utilisées pour être élu.....	59
III.3.2. Les limites de la participation.....	61
III.3.2.1. Les facteurs externes.....	61
III.3.2.1.1. Au niveau de l'Exécutif.....	61
III.3.2.1.2. Au niveau du législatif.....	61
III.3.2.2. Les facteurs internes.....	62
III.3.2.2.1. Rivalités politiques au sein de la jeunesse.....	62
III.3.2.2.2. L'esprit amateur des jeunes.....	62
III.4. Nouvelles perspectives de la participation politique des jeunes au Burundi.....	63
III.4.1. Le rôle du Conseil National de la Jeunesse du Burundi (CNJB).....	63
III.4.2. Quelques réalisations du CNJB.....	65
III.5. Cellule de liaison des initiatives politiques des jeunes.....	66
III.5.1. La présentation de la Cellule.....	66
CONCLUSION GENERALE.....	67
BIBLIOGRAPHIE.....	70
Liste des Jeunes élus dans les Conseils Communaux de la Mairie de Bujumbura en 2005.....	77

INTRODUCTION GENERALE.

Les analyses actuelles sur les jeunes s'accordent pour dire qu'ils n'ont plus d'idéal : « *La mise à plat des ambitions, l'affaiblissement de la solidarité, le manque de générosité, l'amoindrissement du goût de la responsabilité, le scepticisme face aux vertus du progrès technique ou social, c'est, à court terme, la fin des espérances¹* ».

Cette situation semble prendre dans certains cas une ampleur considérable : « *la jeunesse est en train de perdre son image de marque. Non seulement elle ne constitue plus un mouvement social original, mais elle éclate dans toutes les directions. Prise dans les contradictions d'une société qui balance entre les effets du progrès et de la crise, elle ressent de manière cruciale l'absence des repères²* ».

L'Histoire des nations révèle qu'hommes, femmes et jeunes évoluent côte à côte. Toutefois, ces derniers se sont vus souvent refuser à participer aux différentes épreuves dérivant de l'art de guerre et exclus ainsi aux honneurs de la victoire sous prétexte qu'ils sont incapables de mener des luttes, que cela est réservé aux adultes, qu'ils sont plutôt à protéger.

Ces préjugés sont fondés sur des mythes et des mensonges que se fait la société à l'égard des jeunes car, comme l'écrit Pierre Bourdieu, « *le mensonge à soi-même collectivement entretenu et encouragé est, en toute société au fondement des valeurs les plus sacrées et, par là de toute l'existence de la société* ».³

Ainsi, l'hégémonie de « *la société des adultes⁴* » se retrouve inscrite dans l'objectivité des structures et dans la subjectivité des structures mentales pendant la nuit des temps. C'est ainsi que dans les sociétés, les jeunes étaient écartés de la sphère politique sous prétexte que l'idée de jeu politique est une activité civile dérivée de l'art de la guerre.

Mais au XX^{ème} siècle, René Maheu se fait l'avocat de la considération des jeunes et déclare : « *on ne saurait plus se contenter d'agir pour la jeunesse. Il faut penser, penser et agir avec elle et à travers elle tout ce qui fait l'importance de la vie pour elle comme pour nous-pour elle encore que pour nous. C'est seulement à cette*

¹ FRAPPAT (B.), *Le Monde*, Paris, 13 Octobre 1977, p.2.

² SINDT (G.), *Le plaisir et la peur, les nouvelles sensibilités politiques des jeunes*, Paris, Editions du Stock, 1977, p.11.

³ BOURDIEU (P.), dans sa leçon inaugurale au collège de France en 1982, cité par BRAUD(P.), *La place des femmes, Enjeux de l'Identité et de l'égalité au regard des Sciences Sociales*, Paris, Karthala, 1998, p.34.

⁴F.TETARD (F.) « Les Trente Glorieuses recherches politiques de la jeunesse désespérément », *Revue Territoires*, no 362-363, Novembre-Décembre 1995, Paris, p.56.

*condition que nous garderons ou gagnerons sa confiance, sans laquelle tous nos labeurs sont vains».*⁵

Ce cri prend support à la déclaration de 1789 qui expose au grand jour, au nom de l'universalisme, l'imposture du « *contrat unique* ». Elle affirme qu'il n'y a pas de pouvoir légitime inférieur ou extérieur à la volonté de la multitude des citoyens ; dès lors l'inclusion des jeunes au droit de cité devient indispensable.

Par ailleurs, les jeunes évoluent dans des structures sociales et politiques bien déterminées. Ils ne tombent pas du tout du ciel, « *Ils sont le produit-non fini, heureusement-des structures en place*⁶ ».

En Afrique comme au Burundi, cette situation de négation de certains droits des jeunes n'est pas aussi totale car il y a eu des jeunes qui se sont illustrés par leur conscience de la place qu'ils occupent dans la société.

Et depuis, avec les tentatives de démocratisation dans nombreux pays africains, les jeunes ont également manifesté une forte détermination à s'impliquer dans le champ politique.

Mais force est de constater que cette volonté des jeunes d'investir le champ politique reste émaillée d'embûches en Afrique et particulièrement au Burundi.

Ainsi, la question qui nous préoccupe pour l'heure est celle de chercher à déceler les moyens que les jeunes utilisent pour investir le champ politique au Burundi, les problèmes qu'ils rencontrent ainsi que les actions qu'ils parviennent à mener.

1. Présentation de la zone d'étude

Le Burundi comme nombreux autres pays africains est une création de la colonisation. Devenu indépendant en 1962, il devient une République en 1966. Il couvre une superficie de 27.834km. Sans aucune ouverture à la mer, le territoire burundais est entouré au Nord par le Rwanda, au Sud-Est par la Tanzanie, à l'Est par la Tanzanie, à l'Ouest par la République Démocratique du Congo.

Depuis son indépendance, le pays est resté en proie aux guerres civiles opposant les deux grandes communautés ethniques Hutu et Tutsi. Les Coups d'Etat militaires dont sont issus la plupart des dirigeants ont militarisé la vie politique pour ainsi dire, excluant de ce fait les jeunes de l'activité politique car la redistribution des postes se fait au prorata des moyens mis en œuvre pour soutenir les mutins.

⁵MAHEU(R.), Ancien Directeur Général de l'UNESCO, discours prononcé au cours la conférence générale de l'Organisation à New-York, 1969, in *Pour et avec les Jeunes*, Paris, Editions du Stock, 1969, p.15.

⁶ SINDT (G.), *op-cit*, p.15.

L'exclusion des jeunes s'accroît aussi par le fait que le vivier producteur des acteurs politiques est resté pendant longtemps le parti unique UPRONA où le système d'allégeance, de clientélisme et du localisme primaient beaucoup sur les capacités individuelles. Mais depuis l'amorce du processus de démocratisation, on assiste à une nette présence des jeunes dans le domaine public à travers les associations et les partis politiques.

Au delà de l'avènement du multipartisme, il faut aussi reconnaître les mutations politiques issues de l'Accord d'Arusha qui ont induit des changements dans la considération des jeunes dans la vie politique. C'est dans ce contexte où les jeunes se manifestent de plus en plus publiquement qu'il convient de s'interroger sur les stratégies qu'ils utilisent pour investir le champ politique.

2. Problématique de l'étude.

La résolution A/RES/54/120 des Nations-Unies insiste sur « *une prise de conscience croissante de l'importance que revêt la participation des jeunes à la prise de décisions, les initiatives prises par les pouvoirs publics pour associer les jeunes s'étant traduites par une amélioration de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation des politiques.* La charte africaine de la jeunesse stipule qu'il est impératif « *d'assurer l'implication constructive de la jeunesse dans le programme de développement de l'Afrique et leur participation effective aux débats et aux processus de prise de décisions sur le développement du continent* ⁷ ».

L'approche politique de notre recherche se veut macro-structurelle d'une part et subjective d'autre part. L'approche macro-structurelle analyse la capacité des structures politiques des jeunes de relever les limites de la participation des jeunes pour prendre des décisions et des mesures appropriées par l'élaboration des messages mieux orientés vers les responsables politiques concernés. C'est ce qui ressort du cadre institutionnel du Conseil National de la Jeunesse et de la Cellule de liaison des Initiatives politiques des Jeunes qui œuvrent pour la mise en place des différents mécanismes liés à la promotion et à l'amélioration du statut des jeunes pour leur intégration dans les différents organes de prise de décision.

Mais il faut reconnaître que le cadre institutionnel présente des limites car il ne permet pas à lui seul d'appréhender la participation politique des jeunes au Burundi. La participation est complexe et fait appel à d'autres facteurs, notamment subjectifs liés à la personne des acteurs développés par Nicolas Machiavel dans son ouvrage LE PRINCE. Pour ce faire, Machiavel fait appel à l'expression latine « *virtus* ». Pour cet auteur, « *la «virtus» signifie la capacité d'un acteur politique à atteindre ses objectifs. Cette capacité est avant tout fonction des qualités politiques*

⁷Charte Africaine de développement adopté à Banjul (République de la Gambie) par les Etats Membres de l'Union Africaine en Juillet 2005.

de l'acteur concerné. Pour Machiavel, la vertu est donc faite d'audace, de courage, de souplesse et de capacité d'adaptation ». ⁸

Pour l'analyse subjective, l'enquêté possède toute latitude pour se situer selon sa propre interprétation par rapport à la participation politique.

Mais cette approche subjective reste elle aussi limitée car :

- Les jeunes burundais n'ont jamais dépassé la fonction de revendication pour parvenir à exercer une véritable décision au sein de l'appareil politique et administratif. Ceci s'explique par deux raisons :
- D'abord « *L'Etat-Moderne a transformé les citoyens en spectateurs-(acteurs) d'une représentation dont le sens profond leur échappe parce qu'ils ne connaissent ni l'enchaînement des scènes, ni les textes dits par les politiciens-acteurs*⁹ » ;
- Ensuite « *le plus souvent les hommes (ici les jeunes) ne maximisent rien du tout ni ne cherchent à atteindre un but concrètement identifiable, mais tiennent tout simplement à être intégrés ou à demeurer dans une pièce qui se déroule .Le rôle est sa propre récompense*¹⁰ ».

Tenant compte des limites que présentent les deux approches présentées à savoir l'approche macro-structurelle et l'approche subjective, notre travail consistera à jumeler ces deux approches pour nous permettre de saisir les moyens utilisés par les jeunes pour investir le champ politique au Burundi.

Ainsi, pour aborder le problème posé, il convient de partir de quelques hypothèses en guise de pré-réponses.

⁸ NIMUBONA (J.), *Institutions et Doctrines Politiques*, Cours dispensé en 2ème Licence, Histoire, SP, UB, A/A 2007-2008.

⁹KAMTO(M.), *La déchéance de la politique*, Editions Mandar, Paris, 1993, p.17.

¹⁰BIRNBAUM(P.) &LECA (J.), *L'Individualisme*, Presse Française Nationale de Sciences Politiques, 1986, pp. 32-33.

3. Hypothèses

Les hypothèses de notre recherche sont les suivantes :

- Les jeunes arrivent aujourd'hui à investir le champ politique. Cette ascension est tributaire d'un contexte politique et institutionnel en pleine mutation, depuis le multipartisme des années 1990 jusqu'à la signature de l'Accord d'Arusha.
- L'ascension est fonction des qualités personnelles de l'acteur dans les organisations de la société civile et du militantisme politique.

4. Méthodologie de travail.

Tout d'abord, avant d'aller sur le terrain, nous avons procédé à une recherche documentaire dans les bibliothèques, dans les centres de documentation.

A partir de nos lectures, nous avons eu les points de vue de différents auteurs sur notre objet d'étude. C'est alors que nous nous sommes rendu sur le terrain pour effectuer l'enquête.

a. L'échantillon

« (...) Il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population c'est-à-dire en interroger tous ses membres. Ce serait si long et si coûteux que c'est pratiquement impossible. Interroger un nombre restreint de personnes, à condition qu'elles aient été correctement choisies, peut apporter autant d'informations ; à une certaine erreur près, erreur calculable, et qu'on peut rendre suffisamment fiable. Le problème est de choisir un groupe d'individus, un échantillon tel que les observations qu'on fera sur lui pourront être généralisées à l'ensemble de la population(...) ».¹¹

Pour notre recherche, nous avons pris comme échantillon :

- Les jeunes de la Mairie en général
- Les jeunes candidats aux élections de 2005 en Mairie de Bujumbura.
- Les jeunes engagés dans la vie politique depuis 2005 en Mairie de Bujumbura.
- Les gens de la Mairie, anciens membres des mouvements intégrés au parti unique UPRONA

Le choix se justifie par notre souci de recueillir l'opinion des jeunes burundais en général et ceux impliqués dans la scène politique sur l'hypothèse du pari de promouvoir la part de leur participation dans le domaine politique.

¹¹ GHIGLIONE (R) & MATALON (B.), *Les Enquêtes Sociologiques, Théories et Pratiques*, Paris, Armand Colin, p.29.

b. Les techniques d'investigation.

La technique d'investigation utilisée pour recueillir les informations est l'entretien semi-direct.

Avant d'aller sur le terrain, nous avons élaboré un guide d'entretien qui a servi à questionner les jeunes afin de savoir leurs rapports avec la vie politique, et aux jeunes élus-locaux pour comprendre comment ils sont arrivés à s'impliquer dans la vie politique.

Ce guide d'entretien contient d'une part des questions qui sont introduites au fur et à mesure que l'entretien progresse et, d'autre part, des questions libres permettant de relancer ou réorienter le débat.

c. Les modèles d'analyse.

Pour mieux appréhender la participation politique des jeunes au Burundi, nous avons utilisé des méthodes d'analyses qui permettent d'interpréter les comportements de ces jeunes car le domaine politique est très fluctuant et chaque acteur adopte ses propres stratégies.

- Le Structuralisme.

Le Structuralisme consiste essentiellement à analyser la société comme un système constitué d'ensemble des institutions sociales, économiques, politiques et juridiques tendant à former un tout cohérent. On cherche les structures cachées qui donnent sens aux phénomènes derrière les discours, les symboles apparents, dans le langage, etc. Bref, dans nos faits et gestes se cachent des significations qui sont le fait de la structure.

Autant dire que, la jeunesse burundaise est le reflet d'une socialisation continue à un nouvel « habitus » par la mobilisation des instruments symboliques, discursifs, etc. produits par la structure.

- Analyse stratégique

Cela nous conduit au choix de deux modèles d'analyse à savoir l'analyse systémique et stratégique développée par Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG dans *l'Acteur et le Système ; les Contraintes de l'Action Collective*. Il s'agit des modèles qui d'ailleurs se complètent car pour ces auteurs « *sans raisonnement systémique, l'analyse stratégique ne dépasse pas l'interprétation phénoménologique. Sans vérification stratégique, l'analyse systémique reste spéculative et, sans stimulation du raisonnement stratégique, elle devient déterministe*¹² ».

¹² CROZIER (M.) & FRIEDBERG (E.) ; *L'Acteur et le Système: les Contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1982, p.203.

L'homme en tant qu'acteur dans un système déterminé, garde dans une certaine mesure une marge de liberté qu'il peut utiliser pour influencer ce système ; d'où son non adhésion passive aux circonstances et aux règles, c'est ce que Michel de Certeau nomme « *l'invention du quotidien*¹³ ».

Pour ce faire, pour qu'une action collective se développe, il faut une opportunité et une situation stratégique, un atout commun et une coopération qui permettent l'utilisation d'une opportunité présente et d'une capacité interactive élevée.

Pour le système, Crozier et Friedberg généralisent leur raisonnement dans des processus d'organisation qui se déploient dans des champs d'action les plus divers et qui permettent de structurer, de stabiliser et de régler les rapports entre un ensemble d'acteurs individuels et/ou institutionnels liés par des interdépendances stratégiques autour des problèmes ou d'intérêt commun.

Bref, dans ces modèles d'analyse, l'homme est un acteur libre qui vit dans une société, une famille ou une organisation considérée comme un système. Ce système a ses contraintes et obligations et influence les comportements des individus qui, à leur tour, élaborent des tactiques à partir desquelles ils peuvent agir comme le souligne R. Boudon « [...] *les systèmes sociaux ont une structure. Cette structure fixe de manière plus ou moins claire et définitive selon les cas les contraintes sans lesquelles les individus ne peuvent agir [...]*¹⁴ ».

Ainsi l'analyse stratégique permet d'appréhender chaque jeune, acteur de la scène politique, ses stratégies qui lui permettent d'influencer le système. Les jeunes en tant qu'acteurs politiques arrivent à mobiliser des atouts insoupçonnables d'où la nécessité de considérer leurs stratégies.

Nous nous sommes proposé d'étudier ce phénomène social de manière objective pour avoir des informations susceptibles de nous aider à appréhender la question de la participation politique des jeunes au Burundi.

¹³ DE CERTEAU (M.), *L'Invention du quotidien: les arts de faire*, Paris, Union Générale d'Édition, 1980, p.251.

¹⁴ BOUDON (R.), *Effets pervers et Ordre Social*, Paris, PUF, 1997, p.1.

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE L'ETUDE.

I.1. La notion de jeune en général.

Les modes de catégorisation sociale constituent des objets d'analyse sociologique même pertinents dans la mesure où, d'une part, ils constituent des instruments de classement des individus et de leurs comportements, et d'autre part, ils sont au fondement de traitement politique de ces individus.

Il n'est pas facile de définir le concept « jeune » parce qu'il existe différentes manières et différents contours de le saisir.

Etymologiquement, « le vocable *jeunesse* a été associé au 12^{ème} siècle de notre ère à *jupiter (jupiter-jovis-juvenis) le père et le maître des dieux dans la mythologie latine, et à *junon son épouse, caractérisée par la force vitale qui se trouve dans juvenis le jeune homme à l'apogée de sa vigueur*¹⁵ ».*

Selon le dictionnaire Larousse du XX^{ème} siècle « *jeune* » équivaut en latin à « *juvenis* » qui signifie « *non avancé en âge*¹⁶ ». Le mot jeune signifie aussi la période qui se situe entre l'enfance et l'âge viril. Il peut également caractériser celui qui conserve les caractères de la jeunesse. Ici la variable de l'âge n'est pas prise en compte pour être jeune ; comme le stipule E.T.NIMAN « *la jeunesse n'a pas de limite d'âge et il paraît plus réaliste d'appeler jeunes tous ceux qui, du petit au plus grand âge, en passant par le moyen, pensent jeune, s'intéressent aux jeunes et mettent leurs ressources au service des jeunes*¹⁷ ». Cette assertion peut être complétée par celle de Maria MONTESSORIE quand elle dit « *qu'on est pas toujours attaché au midi de la vie. Après avoir passé le cap de la jeunesse, on peut conserver pendant de nombreuses années une grande juvénilité [...]. Corollairement la vieillesse est extrêmement impopulaire, c'est pourquoi rester jeune, c'est refuser le dépérissement et la mort*¹⁸ ».

Selon Le Petit Larousse « *jeune* équivaut à celui qui n'est pas avancé en âge, qui a encore de la vigueur et le charme de la jeunesse¹⁹ ».

La jeunesse est cette période de l'énergie pure. Elle est marquée par un mouvement pur vers la recherche de la vie, par la prise des responsabilités, c'est-à-dire la manière d'assumer les charges familiales.

¹⁵ *ENCYCLOPOEDIA UNIVERSALIS*, Vol 9, Paris, 1988, p.459.

¹⁶ *LAROUSSE DU XXème Siècle*, T.A., Paris, Larousse, 1991, p.1068.

¹⁷ NIMAN (E.T.), cité par BAYART(J.F), *Le Politique par le bas (sous la dir)*, Paris, Ed.Kharthala, 1992, p.134

¹⁸ MONTESSORIE(M.), *De l'Enfance à l'Adolescence*, Traduction, Paris, Dessclée de Brousses, 1977, p.127.

¹⁹ LE PETIT LAROUSSE, Ed 1995, Paris, p.573.

En bref, la jeunesse est la période de la vie durant laquelle s'acquièrent les compétences et les virtualités sociales en vue des responsabilités et des rétributions de la vie adulte.

Pour l'UNESCO, « *le vocable jeune désigne celui dont l'état d'esprit se distingue par une qualité d'imagination, la prédominance du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur celui du confort. Il est doté d'un dynamisme propre, dont les effets s'exercent de façon distincte sur le processus de transformation des sociétés*²⁰ ». Elle ajoute que « *ce concept est relativement moderne et désigne la transition institutionnalisée entre l'enfance d'une part, la maturité d'autre part*²¹ ». Les auteurs abondent dans la description des traits qui caractérisent la jeunesse. Pour Jean DUVIGNEAU, « *jeune est celui qui se distingue comme le veilleur de nuit d'une civilisation qui cherche à se sécuriser elle-même*²² ». Roger-Gérard SCHWARTZENBERG y ajoute que « *les jeunes sont directement en contact des mutations qui s'opèrent dans la société. Ils ont des informations et les institutions nécessaires. Ils saisissent plus vite que leurs aînés, les changements qui s'accomplissent. Ils apprivoisent mieux le chaos du futur. Il faut donc maintenir un dialogue permanent avec la jeunesse. Avec cette force vive, qui incarne l'avenir.*²³ ».

Les études faites par l'UNICEF montre que la jeunesse est devenue un problème qui fait couler beaucoup d'encre et suscite de nombreux débats en particulier au sujet du chômage des jeunes. C'est-à-dire qu'au lieu d'être une période de développement et de préparation, la Jeunesse pourrait bien devenir un piège, sans possibilité apparente d'accéder au statut d'adulte, C'est-à-dire qu'ils sont confrontés aux problèmes liés au chômage, au désœuvrement, à la drogue, à l'éducation, à la formation, aux loisirs, à l'alcoolisme, etc. d'où il importe comme le souligne René Maheu « *tant de politiques nationales que des programmes ou activités de la communauté internationale, de prêter d'attention à ce phénomène global et aux différents types de problèmes qui se posent aux jeunes* ».

Dans la revue Nderagakura - **L'Éducateur**, Daniel Nyambariza le souligne « *Si la jeunesse est impulsive, parfois un peu folle, elle n'est jamais mauvaise. Si elle l'est, c'est le fait d'éléments négatifs qui se trouvent réunis dans la société. Cette situation de la jeunesse est à relativiser parce que les embûches ci-haut citées ne peuvent pas être tendues à toute la jeunesse en général c'est-à-dire qu'à côté de la*

²⁰ UNESCO, "La Jeunesse dans les années 80", Paris, Presses Centrales de Lausanne, 1981, pp.24-25.

²¹ Idem

²² DUVIGNEAU (J.), *et alii, la planète des jeunes*, Paris, Ed Stock, 1975, p.16.

²³ SCHWARTZENBERG (R.G.), *Sociologie Politique*, Paris, 4ème Edition ; Paris ; Montchrestien ; 1990 ; p.376.

jeunesse aux comportements négatifs, il y'a aussi des jeunes épanouis et sans problèmes caractérisés par des aspects positifs²⁴».

Etant donné qu'il est difficile de préciser l'exactitude de la définition de la notion de jeunesse, contentons-nous de celle de Juvénal NGORWANUBUSA ; « *La jeunesse est la partie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril. Autant dire que le jeune occupe une place inconfortable, assis en quelque sorte entre deux chaises, à savoir l'enfance à laquelle il ne peut plus appartenir et l'âge adulte, auquel il ne peut encore prétendre²⁵».*

I.2. La notion de jeune au Burundi.

Au Burundi précolonial, l'éducation avait pour but d'orienter les jeunes vers l'acquisition effective des valeurs qui conduisent vers la réalisation des rôles sociaux, culturels, politiques et économiques bien déterminés dans la société : Cela se remarquait surtout chez les fils de grands dignitaires du pays qu'étaient les chefs et les notables.

En ce sens, le concept d'éducation se rapporte au développement intégral de la personne-en l'occurrence-la personne de l'enfant auquel il importe d'éveiller-toutes les manifestations :

- individuelles, pour qu'il en vienne à s'affirmer comme un être de sa communauté ;
- sociales ; pour qu'il devienne un membre à part entière de sa communauté ;
- spirituelles pour qu'il se conduise en être de pensée et de discernement ;
- intellectuelles ; pour qu'il puisse progresser en savoir et en réflexion.

Les jeunes garçons, compte tenu de leur catégorie sociale et de leur milieu d'origine, s'initiaient très vite à leur métier qui allait les faire vivre. Or, force est de constater que chez les jeunes filles, celles-ci recevaient une éducation circonscrite à son futur rôle d'épouse et de mère. Aux garçons comme aux filles, il leur était inculqué des valeurs et des normes nécessaires à l'harmonie familiale et sociale comme le respect, l'obéissance inconditionnelle envers les parents mais aussi envers tous leurs aînés.

Avec l'introduction de l'école par les colons, la perche va changer de sens. Celle-ci va plutôt vanter les mérites d'accomplissement et d'affirmation de soi. Ainsi « *les anciens repères de soutien et d'encadrement qu'étaient la famille élargie,*

²⁴NYAMBARIZA (D.), Revue « *Nderagakura-L'Éducateur* », n°3, Mars 1986, Bujumbura, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la culture, 1996, p 38.

²⁵ NGORWANUBUSA (J.), « La Jeunesse aux mille et un Visage », in *Au Cœur de l'Afrique*, n°3, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1985, p 22.

l'appartenance sexuelle ou sociale se trouvent supplantés par cet instrument nouveau de promotion sociale et de gratification qu'est l'école. La colonisation utilisera cette institution pour diviser les burundais²⁶».

Ce nouvel instrument d'éducation ne sera pas bénéfique pour tout le monde. Force est de constater que *« les colons belges vont donner à certains l'accès à l'école en inculquant un faux sentiment de supériorité ; à d'autres ; ils vont la leur refuser ou du moins leur limiter l'accès, créant inévitablement un sentiment de frustration. Cet état de fait ne s'est pas arrêté avec la fin de la colonisation ; constituant ainsi un des germes du conflit qui oppose les burundais jusqu' à nos jours²⁷ ».*

Plus tard, avec le Burundi Indépendant, on constate, à travers les textes et les déclarations officielles, une tendance générale de la part des gouvernants à repenser l'école, afin de la mettre au service du développement national et de lui faire jouer un rôle de premier plan dans la formation de nouvelles élites : *« Il s'agit pour nous, de voir la réalité en face et de nous persuader que l'avenir des Nations en voie de croissance se trouve dans la prise de conscience des facteurs de sous-développement, dans l'étude des moyens de les combattre dans un retour à un enseignement pour la vie. Ces réalités commandent l'introduction dans les programmes des notions, certes élémentaires, mais essentielles de langue maternelle, d'éducation civique, d'économie pratique et d'agriculture²⁸».*

Cependant, l'élite issue de ce nouvel instrument d'éducation jouera un rôle primordial dans l'ouverture sociopolitique du pays et dans la mise en place des institutions étatiques. Cet engagement sera marqué par la création de nouveaux mouvements des jeunes, qui sont soit ethniques, politiques, ou affiliés aux partis politiques : la JRR sous le monopartisme, concurrencée par la GEDEBU au début du multipartisme.

De ce qui précède, l'on voit que la définition consensuelle de la jeunesse est difficile car la diversité même des situations rend difficile la définition univoque de ce concept. L'élasticité du concept jeune se remarque quand l'on va d'une aire géographique ou culturelle à une autre : *« Ces traits qui caractérisent la jeunesse font naître dans la Société globale des sentiments contradictoires qui semblent avoir contribué à déterminer l'attitude de l'Etat et/ou acteurs sociaux vis-à-vis de la jeunesse : la nécessité d'intervenir directement ou indirectement en faveur des*

²⁶NKURUNZIZA (D.R) & MUTUNZI(P.), *Jeunes et Crises politiques au Burundi, 1993-1998*, Mémoire, ULT, Septembre 2008, p.15

²⁷ Idem.

²⁸ NTAWURISHIRA (L.), cité par MARARO (A.), in *De la Nation aux Ethnies ou la Naissance d'une Elite Tribalisée*, Dakar, Bureau Régional de l'UNESCO, 1997, p.215.

jeunes relève tant d'une image positive qui les caractérise, que de la peur des violences et des déviances qu'ils suscitent²⁹».

Plutôt que de chercher la définition autour de l'âge biologique, objective, mais arbitraire, contentons-nous ici de la définition proposée par F.TETARD selon laquelle « *la jeunesse est avant tout un ensemble de représentations sociales qui évoluent au rythme de la manière dont la société des adultes se projettent dans son avenir. La jeunesse est en même temps la bonne et la mauvaise conscience d'une société. Elle est voie de salut, elle est rêve de la société elle-même³⁰».*

I.3. Notion de participation politique.

La notion de participation politique est complexe avec ses acceptations larges et ses frontières explicites.

Dan BERNFIELD affirme que « *le propre de la participation est d'inventer, d'innover, de proposer et d'agir en faveur des solutions nouvelles, comprises, acceptées et adoptées par l'usager comme sa propre contribution dans un processus d'un type nouveau* »³¹.

Le terme de participation revêt une dimension politique qui mérite d'être circonscrite. Patrick DE LAUBIER le souligne : « *La participation est une question éminemment politique. Cela ne signifie pas seulement son institutionnalisation sous une forme quelconque par une voie législative ; dans une société pluraliste qui est forcément l'aboutissement de l'interaction des partis politiques, de sorte qu'elle peut devenir un thème de première importance lors d'élections (...). Si le terme politique se rapporte, de manière générale, à toute action tendant à façonner ou à changer la société, la participation prend alors une dimension hautement politique* ».³²

André MABILEAU définit la participation politique comme « *l'ensemble des actes qui marquent l'intervention du citoyen dans le fonctionnement politique de l'Etat. Ces sont des actes aussi variés que le dépôt d'un bulletin dans l'urne électorale, la lecture d'un journal politique ou l'adhésion à un groupement politique* ».³³

²⁹ HABIMANA (A.), *L'Instrumentalisation de la Jeunesse dans le conflit burundais : Cas des zones Ngagara et Kamenge de 1992-2000*, FLSH, UB, 2007, p.11.

³⁰ F.TETARD (F.) *Op-cit*, p.56.

³¹ BERNFIELD, (D) ; *Un nouvel enjeu, la participation* ; P.U.F ; Paris, 1983, p.9.

³² DE LAUBIER (P), *Introduction à la sociologie politique*, Editions de l'imprimerie. Lienhart, Paris, 1983, p.121.

³³ MABILEAU (A) ; *Introduction à la sociologie politique*, Centre Universitaire de polycopiage ; Paris, 1964, p.60.

Mc CLOSKY ajoute que « *la participation politique désignera les activités volontaires par lesquelles les membres d'une société prennent part à la sélection des dirigeants, et directement ou indirectement ; à la formation de la politique publique* ». ³⁴

Toutes ces définitions convergent sur les réalités pratiques de la vie politique. A partir du moment où certains acteurs sont spécialisés dans la lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir politique, les autres deviennent de simples spectateurs d'une compétition dont ils se retrouvent exclus. Dans ces conditions, la participation politique peut être définie « *comme l'ensemble des activités individuellement ou collectivement susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique* ». ³⁵

WEINER nous donne sa conception de la participation ;

« *J'utiliserai le concept de participation pour me référer à toute action volontaire, réussie ou non, organisée ou non ; épisodique ou continue, employant des moyens légitimes ou illégitimes ; visant à influencer le choix des politiques, l'administration des affaires publiques ou le choix des leaders politiques à ce niveau du gouvernement local ou national* ». ³⁶

Dans les régimes démocratiques, la participation politique est associée au concept de citoyenneté, et il existe deux formes principales qui la manifestent :

Il y a d'abord la participation électorale qui correspond à l'exercice du droit de vote et marque une intervention intermittente et discontinue de l'électeur. Ensuite, on trouve l'engagement politique qui est le niveau le plus élevé de la participation ; caractérisée par l'intégration aux organisations politiques.

Dans tous les cas, la participation politique requiert l'engagement et la volonté du citoyen qui se mobilise ou qui est mobilisé pour l'action politique. Ici la part de l'individu est déterminante car il se résout, à travers son action, à avoir une influence sur le gouvernement. Dans ce sens, la participation désignera les activités volontiers par lesquelles les membres d'une société prennent part à la sélection des dirigeants directement ou indirectement à la formation de la politique publique.

³⁴ Mc Closky (H.), "Political Participation", *International Encyclopedia of School Sciences*, vol 1, New York, 1968; & Mac Millan and The Free Press; 1972 (1ère éd. 1958) p. 252; in (M) GRAWITZ et (J) LECA; *op-cit*, p.311.

³⁵ BRAUD (P) ; *La sociologie politique* ; 6^{ème} Ed. ; L.G.D.J ; Paris, 2002, p.345.

³⁶ MYRON (W) ; « *Political Participation* », in GRAWITZ (M.) & LECA (J.) *op-cit*, p.346.

BARNES et KAASE contribuent également à l'enrichissement conceptuel de la participation politique : « *Il s'agit d'activités volontaires des citoyens en tant qu'individus (individuals citizen) qui visent à influencer soit directement soit indirectement les choix politiques à différents niveaux du système politique* ». ³⁷

En définitive, ils ajoutent que participer « *c'est prendre part au jeu tel qu'il est institutionnalisé* ». ³⁸ Quand à la participation politique, c'est prendre part à une participation politique : c'est la « collaboration » ; « le concours » allant jusqu'au « caniveau » et à la « complicité ». Elle suppose que les individus soient incités à concevoir les activités politiques comme nécessaires au bon fonctionnement de la vie sociale, comme légitimes, et comme susceptibles d'avoir des incidences sur leur sort et sur celui des groupes auxquels ils s'identifient.

Le terme de « participation » connaît dans les analyses empiriques une extension horizontale. Cela veut dire que l'individu réagit dans un environnement politique sans tenir compte ni de son niveau supérieur ni de niveau inférieur. Cette notion recouvre un champ qui va de l'action véritable à la simple attitude, ou à son résultat : le niveau d'information politique, ou l'intérêt pour la politique par exemple.

La notion de participation politique connaît également une extension verticale importante c'est-à-dire que l'individu agit selon les attitudes et les actions du niveau supérieur ou inférieur. Les définitions supposent l'activité de citoyens privés du système visant à influencer la sélection du personnel et/ou des actions qu'il entreprend. Ceci suppose en d'autres termes une intervention extérieure à la classe politique. Elle inclut, le plus souvent, tous les niveaux du système politique de l'électeur à l'élu.

Comme on le remarque, on ne peut pas épuiser toutes les définitions du cadre conceptuel de la notion de participation politique car son champ scientifique est en général vaste.

I.4. Les dimensions de la participation politique

On distingue généralement deux formes de participation politique à savoir la participation politique conventionnelle et la participation politique protestataire ou non conventionnelle.

³⁷ BARNES (S) KAASE (M), *Political Action in Five Western Democracies*, Paris, 1979, p.313.

³⁸ Idem, p. 313.

I.4.1. La participation conventionnelle.

Cette forme de participation est multiforme et rassemble toute une série de comportements organisés essentiellement autour du vote. Seul contact direct et général entre les gouvernés et les gouvernants, le vote mobilise des ressources politiques considérables. En plus du vote, la forme conventionnelle accepte dans son sein l'inscription sur les listes, l'écoute des médias, l'assistance à des meetings. C'est autour de l'élection et donc de l'acte du vote que s'ordonne cette participation conventionnelle ; mais elle peut s'étendre à tout ce qui concourt à produire le processus électoral. Cependant le vote reste parmi les différentes activités de participation politique le moyen majeur d'exercice de la souveraineté du peuple.

La participation conventionnelle est liée à l'implication du citoyen dans la vie politique institutionnalisée. La notion de participation conventionnelle se rapporte à la conception et à la pratique de la citoyenneté politique nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie représentative.

I.4.2. La participation non conventionnelle

La non participation aux activités politiques est une autre forme de participation. Elle s'appelle la forme non conventionnelle car elle échappe au contrôle exercé par le système politique en place.

Si les élections marquent le temps fort de la participation politique sous sa forme conventionnelle, celle-ci ne se réduit pas au vote et aux activités qui lui sont associées. De ce fait, certaines actions se présentent sous forme de manifestations légales (signer une pétition, manifester, faire grève), d'autres sous forme de violence politique : lutte armée, séquestration (...). Cette forme apparaît sous un autre angle et s'appelle « forme protestataire de la participation politique ». La forme protestataire de la participation politique tourne autour des concepts tels la violence politique et les groupes de pression.

Il pourrait paraître étrange de considérer ce phénomène de violence politique sous l'angle de participation politique. L'usage de la violence est, de facto un moyen d'accéder à l'existence politique en s'imposant comme interlocuteur aux différents acteurs du jeu institutionnel : *« les gouvernants bien sûr, mais aussi les autres partis et forces sociales contraints de se situer par rapport aux objectifs affichés bruyamment »*.³⁹

La violence porte souvent la marque d'une protestation, justifiée ou non, contre l'exclusion ou la marginalisation sur la scène institutionnelle. Il n'est pas facile de définir la violence politique car ce concept met en évidence à la fois la diversité de ses modalités et le délicat problème de la frontière qui la sépare de l'action « pacifique ».

³⁹ BRAUD (P), *Manuel de sociologie politique*, 5ème Ed., Paris, LGDJ, 2001, p. 326.

CHAPITRE II : LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES AU BURUNDI.

II.1. La participation politique sous le monopartisme.

« ...les trois régimes connus aux élections de Juin 1993, sont tous issus de coup d'Etats militaires. Doutant de leur légitimité, les « nouveaux maîtres » déploient sur la scène politique des « codes sémiologiques » afin d'allier à leurs causes la population. Ce parti unique dit « de masse », l'UPRONA devient le fabricant et le vecteur des idées légitimantes ».⁴⁰

Ainsi, pour se légitimer, le régime proclamé le 28 Novembre 1966 inaugure l'ordre et la paix. C'est pourquoi, le parti UPRONA, ainsi que les organisations intégrées dont la JRR deviennent des instruments du pouvoir pour inculquer les idées de la « Révolution » à tous les militants. L'administration est à son tour chargée de les joindre et de les promouvoir.

Quant à la deuxième République, elle n'amena pas d'autres organisations mais le président J.P. Bagaza va faire la réorganisation de celles qui sont en place.

La troisième République quant à elle, commence avec la politique de réconciliation nationale. Elle concrétisa la politique d'ouverture par la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale en 1988, et d'un nouveau comité central issu du congrès du parti UPRONA de 1990.

Et durant le monopartisme, les jeunes vont constituer une clientèle de choix que le parti ne pouvait pas négliger. Ils étaient voués à une sorte d'institution pédagogique les apprenant les bienfaits de la stabilité gouvernementale et de l'arbitrage du chef de l'Etat. C'est pourquoi, dans ce chapitre, la J.R.R sera donc la principale organisation politique de Jeunesse qui était connue sous le parti unique.

II.1.1 L'action de la J.R.R.

Quand il a pris le pouvoir, le président MICOMBERO n'avait pas oublié le rôle de la participation dans la construction des espaces sociaux pacifiés et partant dans la construction d'un individu non violent du fait que les pratiques associatives remplissent une fonction socialisante. Il pense aux stratégies de mobilisation politique de la population afin de bien asseoir la Révolution du 28 Novembre 1966. C'est pour cela qu'après de longues tractations, il fit part aux Etats-majors de la J.N.R (Jeunesse Nationaliste Rwagasore) et de l'U.N.E.BA (Union Nationale des Etudiants Burundi) qui étaient deux organisations politiques de jeunesse existantes

⁴⁰ Julien NIMUBONA, *Election Présidentielle du 1^{er} Juin 1993 au Burundi, Problématique de légitimation en situation de dynamique socio-politique*, Mémoire, D.E A, Bordeaux, 1994, pp.16-17.

à l'époque, de son souhait de voir naître une organisation de jeunesse unique apte à encadrer la jeunesse burundaise.

Si les deux organisations étaient d'accord sur le principe de former une organisation de jeunesse unique, la divergence résidait dans la dénomination que porterait la nouvelle organisation ainsi que la désignation du responsable national de cette organisation. Chacune des deux reste campée sur ses positions. La J.N.R exigeait que son nom soit « *immortel* » et devait nécessairement réapparaître dans le nouveau mouvement, mais l'UNEBA s'opposa parce que « *ne voulant pas être absorbée par la JNR non organisée et non orientée* ». Elle proposa quant à elle trois dénominations que la JNR rejeta :

- La Jeunesse Révolutionnaire Burundaise (J.R.B).
- Union de la Jeunesse Révolutionnaire Burundaise (U.J.R.B).
- Le Conseil National de la Jeunesse Révolutionnaire (C.N.J.R).⁴¹

Ce problème de dénomination était majeur. En fait, la JNR s'abstenait à proposer le nom du nouveau mouvement de jeunesse unique et souhaitait tout au moins qu'elle contienne le nom de RWAGASORE dans le souci de garder un vif souvenir de ce prince. Mais l, UNEBA rejetait les propositions de la JNR et faisait la déclaration suivante « *L'UNEBA n'avait rien à reprocher au nom de RWAGASORE. Cependant, nous avons essayé que la domination devait dépasser le nationalisme étroit de la JNR. En effet, disons-nous, RWAGASORE n'a pratiquement pas assez écrit pour orienter et enthousiasmer par sa pensée les militants intellectuels de notre mouvement*⁴² ».

Quant au Président de la nouvelle organisation, sa désignation avait suscité quelques malentendus au sein de ces deux organisations de jeunesse. Le conflit pouvait être résumé en ces termes :

« *La J.N.R se disait naturellement que c'était elle qui allait diriger la nouvelle organisation parce qu'elle disposait de beaucoup de militants. L'UNEBA quant à elle croyait qu'elle était la mieux indiquée pour diriger ce mouvement parce qu'universitaire détentrice du savoir et par conséquent mieux armée pour être efficace, raison pour laquelle elle ne pouvait pas accepter d'être gérée par un paysan.* »⁴³

Les relations entre la JNR et l'UNEBA se dégradèrent du jour au lendemain à cause de ces divergences. C'est dans ce contexte que le comité national pour la révolution décida de prendre ses responsabilités et intervint pour mettre fin à la

⁴¹ NDUWAYO, (G.), *Le rôle de mouvements de jeunesse dans la vie politique du Burundi (1960-1967)*, FLSH, Bujumbura, 1985, p.12.

⁴² Idem

⁴³ MARURA, (J.B.), *op.cit*, p.37.

discorde. D'où la décision n° 001/044/C.N.R du 27 janvier 1967 instituant la naissance de la JRR. Il s'agit d'un nouveau cadre d'animation politique pour le nouveau Président MICOMBERO.

Face à cette situation, certains étudiants membres de l'UNEBA manifestent leur mécontentement. Le chef de l'Etat s'y employa énergiquement, mais ne parvint pas à convaincre tout le monde. Toutefois, les discussions se soldèrent par des promesses. La JRR naquit dans ces contextes.

Les premiers jours de la JRR furent une période de tâtonnement. Les étudiants manifestèrent une certaine réticence à l'intégration du mouvement de jeunesse unique. En effet, des acteurs politiques influents tentèrent d'ériger le mouvement en instrument politique à leur dévotion. L'audience de la JRR était encore urbaine.

Le nouveau comité élu en février 1968 opéra une réorganisation du mouvement, instaura une discipline et se voulait modéré au point de vue idéologique. Un programme d'activités et des statuts furent mis sur pied tandis qu'un effort d'implantation par le biais des tournées, des contacts avec la base étaient effectués. La JRR manifestait un certain dynamisme politique et des discussions libres furent organisées à tous les niveaux.

Dans cette nouvelle organisation de jeunesse, deux instances spéciales furent créées le 27 janvier 1967. Il s'agit de la commission estudiantine et le mouvement des pionniers. Les objectifs de la JRR s'inspiraient largement de ceux du parti contenus dans sa charte promulguée le 9 juin 1967. La JRR comme les syndicats devaient suivre la grille de lecture du parti.

L'arrêté-loi n° 001/34 du 23 Novembre 1966 reconnaissait l'Unité pour le Progrès National (UPRONA) comme unique parti national. Le Parti-Etat exerce le contrôle sur les mouvements de jeunesse et sur les syndicats. Et, au lieu d'être une réalité initiale et principale, il apparaît comme un élément second et annexe. Instrument plutôt que moteur, le parti sert de rouage subordonné au pouvoir présidentiel.

II.1.2. La participation politique des jeunes sous la première République

La JRR était la principale organisation politique de jeunesse sous le parti unique. Cette organisation naquit de la fusion de deux organisations politiques de jeunesse à savoir l'UNEBA et la JNR.

L'article 52 de la charte du parti du 9 juin 1967 précise les relations entre le parti et les trois organismes JRR, UTB, UFB : « *Ils constituent les courroies solides et fidèles de transmission de l'idéologie et des directives du parti à leurs milieux respectifs* ». ⁴⁴

⁴⁴ Charte du parti du 9 Juin 1967, « *Unité et Révolution* », n° 10, 29 Septembre 1967, p.2. Art. 52.

La structure du parti était identique à celle de la JRR. Elle se présentait comme suit : la colline ou le quartier, la commune, l'arrondissement, la province et la nation.

Dans la Mairie de Bujumbura, le quartier correspond à la colline, le comité de quartier est élu par l'ensemble des jeunes du quartier. Les jeunes doivent être âgés de 15 ans au moins et 20 ans au plus.

Au niveau du quartier, une assemblée générale de la JRR se tient obligatoirement au moins une fois par semaine pour traiter des questions relatives aux organisations de jeunesse, les décisions des assemblées générales du parti à l'échelon du quartier, et à tous les niveaux.

Le congrès de la JRR étudiait à la lumière des instances du parti les notes et les tâches de la jeunesse. Enfin, le congrès national de chaque organisation intégrée est convoqué par le bureau national qui le préside et dirige ses débats.

La structure du parti et ipso facto celle de mouvements ou organisations intégrées était basée sur le principe directeur du parti qui était celui du centralisme démocratique, de la direction collégiale et de la critique au niveau de la réalisation de ses multiples tâches. La JRR devrait suivre les idéaux du parti unique.

Concernant les rapports entre les dirigeants de l'UPRONA et de la JRR, ils étaient des rapports de confiance, étant donné que le comité directeur de la commission estudiantine avait deux délégués au sein du comité central de la JRR c'est-à-dire les deux premiers du comité directeur, donc le secrétaire de la JRR et son adjoint étaient d'office membres du comité central du parti UPRONA.

II.1.2.1 La JRR en Mairie de Bujumbura.

La JRR était présente dans tout le pays. Dans son organisation, elle était constituée de deux instances spécialisées. C'est la commission estudiantine qui prenait le devant de la scène. Et, dans les milieux ruraux, il y avait des mouvements pionniers.

Mais dans la Mairie de Bujumbura, tout était visible que ce soit la commission estudiantine et le mouvement pionnier.⁴⁵

Dans toutes les zones de la Mairie, le mouvement pionnier était le canal privilégié de la transmission des idées du parti parmi les jeunes écoliers.

⁴⁵ La JRR était forte dans la Mairie de Bujumbura, toutes les décisions, toutes les institutions, bref toute politique se fait à Bujumbura. C'est tout à fait normal qu'elle soit forte à Bujumbura.

II.1.2.2 Le rôle de la Commission Estudiantine dans la Mairie de Bujumbura

Intéressés par les questions politiques, les étudiants burundais ont cherché un cadre d'expression et ont décidé de fonder une organisation nationale des étudiants dont l'un des buts était d'étudier ensemble les problèmes majeurs et urgents qui se posaient au Burundi.

Selon un témoignage anonyme « *la CE était l'organe le plus important de jeunesse, si vous voulez l'organe de l'expression. Il véhiculait tous les idéaux et les directives du parti au sein de la jeunesse scolarisée et non scolarisée. Et dans la Mairie, la CE était très forte. Elle était présente dans n'importe quelle zone de la Mairie* »⁴⁶.

La CE travaillait dans le pays. Tout le comité directeur de la CE était composé par les Etudiants de l'Université du Burundi. Il coordonnait toutes les activités de la JRR au niveau national. Les statuts de la JRR créaient en leur article 16, la commission estudiantine au sein du mouvement. Cette dernière se proposait de réaliser les buts de la JRR tels qu'énoncés dans ses statuts, à travers les réalités de la vie estudiantine. Elle œuvrait aussi dans le cadre de la solidarité estudiantine aussi bien nationale qu'internationale.

Dans la Mairie de Bujumbura, la CE était représentée dans toutes les activités politiques, car elle était l'organe suprême de la JRR qui était une branche spécialisée, et était responsable au plus haut degré de toutes les activités politiques du mouvement dans les écoles.

La CE jouait un rôle primordial dans tous les domaines en général, et sur le plan politique en particulier. Elle suivait les directives du parti et de la JRR, et ne manquait pas d'attirer l'attention du parti sur les problèmes du pays.

Ainsi, en 1971, les Etudiants aux cours de la 2^{ème} conférence nationale de la CE de la JRR « *attirèrent l'attention du public sur les dangers que présente un régime qui pratique la discrimination à caractère ethnique et régional et le non respect des idéaux du parti* ». ⁴⁷

On constate que la CE suivait de près la politique burundaise et tous les enjeux du parti. Les étudiants ont été à la base de plusieurs activités, que ce soient politiques, économiques, sociales, etc. La CE a lancé des pétitions sur les crises qui se sont succédé.

⁴⁶ Témoignage anonyme, Bujumbura, le 11 Septembre 2010.

⁴⁷ MARURA (J.P), *op-cit*, p.44.

II.1.2.3. La Commission Estudiantine face aux crises de la première République

Après les attaques des rebelles de 1972, les organisations intégrées étaient invitées à soutenir les forces de l'ordre pour mettre hors d'état de nuire les malfaiteurs. Mais, la C.E avait sa propre vision. Les membres de cette commission, après avoir analysé les drames qu'a connus le Burundi depuis l'Indépendance jusqu'en 1972, parlent du « drame d'une stratégie impérialiste » dans un communiqué rendu public le 10 Août 1972 par la 3^{ème} Conférence nationale de la CE de la JRR.

Les membres de la CE ont également mis en garde quelques Tutsi qui se prenaient pour seigneurs victorieux d'une guerre :

*« Certains Tutsi ayant tendance à se considérer comme des gens victorieux d'une guerre et par conséquent à prendre « le butin » doivent en être dissuadé, il n'y a ni maître, ni sujet parmi les enfants d'une même partie. Nul ne peut se considérer comme seigneur, il n'ya que des citoyens ».*⁴⁸

Au lendemain de ces événements tragiques, les étudiants membres de la JRR ont décidé de dénoncer le tribalisme et le régionalisme qui pour eux, étaient à l'origine de ces malheureux événements que le Burundi venait de connaître.

II.1.3. La participation politique des jeunes sous la deuxième République.

Dès son avènement, la deuxième République s'est engagée à mettre en place les organes du parti UPRONA, à démocratiser la vie politique, à assurer le progrès économique et social du pays : *« Je pense que le président BAGAZA a été à la hauteur de sa tâche. Ses ambitions étaient plus le développement du pays, et cela dans les secteurs variés ! les infrastructures, les routes, les barrages et surtout les écoles ! L'agriculture et l'élevage étaient aussi ses priorités ! et il a rénové les structures du parti et de ses mouvements intégrés ! Il a presque réussi dans tous ces domaines dont je vous parle ! Il ne faut pas oublier que le pays était politiquement stable du temps de BAGAZA⁴⁹ »*

Le président J. Baptiste Bagaza opère cependant une rénovation de toutes les organisations intégrées mais la CE n'était pas du tout solide à cette époque : *« la jeunesse a été bafouée depuis 1973 jusqu'en 1977, et les dirigeants d'alors se souciaient peu de l'action de la jeunesse révolutionnaire. C'est à partir de cette année-ci qu'il a été question de montrer l'orientation de la JRR dans l'enseignement supérieur ».*⁵⁰

⁴⁸ JRR, Rapport de la 3^{ème} conférence nationale de la CE de la JRR, Bujumbura, du 8 au 11 Août 1972, pp.80-81.

⁴⁹ BIGAGARA Patrice, enquêté, Gasenyi, le 25 juillet 2011

⁵⁰ NDUWIMANA (S.) ; « Allocution du 1^{er} discours du comité Directeur de la CE », Renouveau, n° 85, 4 Août 1978, p.6.

Le secrétaire permanent de l'UPRONA, Emile MWOROHA disait à cette époque que la jeunesse n'était pas présente dans la politique : « ... *les rencontres de la jeunesse avaient été supprimées lors du régime passé, mais avec l'avènement de la 2^{ème} République, la JRR a vu le jour au sein des établissements secondaires* ». ⁵¹

Le 1^{er} Juillet 1978, le président BAGAZA définissait explicitement le parti UPRONA comme étant « *le fondement même de toutes nos institutions, survie de notre souveraineté et de notre dignité* ». ⁵²

Chaque organisation politique devrait suivre la ligne directrice du parti. Et les organisations politiques de jeunesse y compris la JRR devraient suivre la grille de lecture de parti au niveau national en général, et en Mairie de Bujumbura en particulier.

Les organisations de jeunesse contribuèrent à la chute de la 1^{ère} République qu'ils avaient soutenue au départ et espéraient des jours meilleurs avec le nouveau régime. Selon un ancien membre de l'UPRONA, « *Dans la Mairie de Bujumbura, la jeunesse était forte. Elle a activement participé à l'intronisation du président car ce qui venait de se passer était dramatique. La jeunesse scolarisée en général, et celle de l'Université du Burundi en particulier n'avait pas d'opinions, leurs idées ne sortaient pas. La 1^{ère} République n'était plus bonne pour cette catégorie. C'est pourquoi BAGAZA et son équipe étaient des sauveurs d'une catégorie de jeunesse en détresse* ». ⁵³

Il explicitait la rénovation en ces termes : « *Le parti UPRONA auquel le peuple va solliciter son adhésion est un parti réellement nouveau, ses objectifs sont nouveaux, sa structure est nouvelle et tous les dirigeants sont nouveaux. S'inscrire au parti signifie donc faire siens les objectifs du mouvement du 1^{er} Novembre 1976* ». ⁵⁴

C'est dans ce cadre de rénovation du parti que le comité central de la J.R.R, a implanté les sections de la J.R.R dans les écoles secondaires. L'idéologie du parti, le projet de la localité conçu pour la seconde République, les réalités politiques, économiques et sociales du pays sont désormais l'objet d'étude au sein de la commission estudiantine.

Le congrès du parti a donc marqué une étape cruciale dans la consolidation de la seconde République. Cette dernière s'était engagée à mettre en place les organes du parti UPRONA et des ses organisations intégrées.

⁵¹ Ibidem.

⁵² NDARANGAVYE, « IIe Conférence des cadres de l'Etat », Bujumbura, 20-23/4/1987, p.6.

⁵³ Propos recueillis auprès d'un militant de l'UPRONA, 43 ans, Gasenyi, le 11 Septembre 2010.

⁵⁴ NDARANGAVYE, 3, *op.cit*, p.43.

Comme pour la première République, la seconde était accusée de dictature incontestable depuis 1980. C'est ce que décrit Bertrand BADIE en ces termes : « *N'étant mieux préparés que leurs prédécesseurs à assurer les hautes responsabilités dans l'Etat, les putschistes se sont partout montrés aussi incompétents, souvent plus que ceux qu'ils avaient remplacés* ». ⁵⁵

Avec la rénovation du parti, considéré comme un instrument de transmission idéologique du pouvoir, certains jeunes fonctionnaires gagnés désormais à la cause du régime comprennent que le temps de « *produire des textes révolutionnaires était passé et que le moment était venu où on leur demandait de se mettre dans les rangs et de se taire* ». ⁵⁶

Face à cette situation, les organisations politiques de jeunesse observèrent attentivement les changements opérés par la seconde République. La JRR et en particulier la commission estudiantine ne seront pas épargnées.

II.1.3.1 La crise au sein de la J.R.R

Cette organisation politique fut la première à avoir de mauvaises relations avec le Régime BAGAZA, et au sein de celle-ci, la jeunesse estudiantine était divisée sur base de sensibilités politiques et idéologiques. En plus, l'anniversaire de la mort de Rwagasore n'était plus célébré.

Certains membres du parti et surtout de la jeunesse regroupée au sein de la J.R.R l'avaient déjà soulevé dans des réunions. Pourtant, aux yeux du pouvoir, le 13 Octobre ne pourrait pas provoquer de polémiques car c'est une date qui devrait rester dans la mémoire collective du peuple burundais.

Pour les anciens membres de la J.R.R, Rwagasore reste une figure emblématique du Burundi. Et dans la Mairie de Bujumbura, cette date de 13 Octobre 1961 devrait être célébrée. Il en est de même pour les autres dates qui lui rendaient hommage.

Pour le président J.B BAGAZA, le 13 Octobre est un jour de travail, pas un jour de deuil. A ce propos, le Président disait qu'« *au Burundi comme ailleurs, lorsqu'un frère cher disparaît, on observe un deuil pendant les premiers jours, mais après il faut qu'il y ait un levée de deuil* ». ⁵⁷

⁵⁵ BADIE (B.), « *Formes et transformations des communautés politiques* », in GRAWITZ (M.) et LECA (J.), *Traité de Science Politique, Tome VI*, Paris, PUF, 1985, p.652.

⁵⁶GAHUNGU (V.), *Evolution politique et Mutation de la JRR_(1967-1993)*, UB, FLSH – Histoire, Bujumbura, Mars 2001, p.29.

⁵⁷ République du Burundi, « *Discours de son Excellence le Colonel J.B. BAGAZA, Président de la République du Burundi* », Bujumbura, Département de la documentation, 1980, p.146.

Avec cette citation, la jeunesse devint critique vis-à-vis du pouvoir. Le changement de la J.R.R en UJRB (Union de la Jeunesse Révolutionnaire Burundaise) fut la raison d'un mécontentement d'une grande partie de la jeunesse réunie au sein de la JRR. Il en est de même pour les autres organisations.

II.1.3.2. Le changement de la J.R.R en U.J.R.B.

Le Président BAGAZA se rendant compte des querelles qui divisent la jeunesse estudiantine sur base des sensibilités politiques, idéologiques et régionales, frappe fort dans les rangs de l'organisation, en 1981, pour changer le nom de la JRR en UJRB. *« Le président BAGAZA a essayé d'effacer le nom de RWAGASORE dans la mémoire de la jeunesse en changeant la JRR en UJRB. La cause principale de ce changement de nom est que la JRR était considérée par le président comme base du mouvement de contestation de son régime qui, pour la JRR, était à la dérive ⁵⁸».*

En ce moment, en Mairie, la JRR était active surtout à l'Université du Burundi et dans les instituts supérieurs jusqu'au début 1983. Avec ce changement de nom, certains membres boudaient des réunions organisées par l'U.J.R.B.

« Le nom de Rwagasore devrait rester dans le sigle de la J.R.R. Il reste l'homme le plus respectable, et l'homme inoubliable dans notre pays. Et dans la Mairie, les étudiants l'ont manifesté. C'est pourquoi les activités étaient suspendues, car seuls les corrompus continuaient à œuvrer dans l'UJRB ».⁵⁹

Au sein de l'UJRB, la jeunesse estudiantine n'était plus dynamique comme auparavant. Cette organisation voyait que le régime devrait œuvrer avec l'idéologie du parti prônée par le Prince Louis Rwagasore. A ce propos Phocas NDAYISABA, précise que *« Rwagasore reste le grand héros national, on ne peut faire de lui un cheval de bataille, un cheval de Troie pour servir des ambitions personnelles ».⁶⁰*

Aussitôt cette nouvelle appellation instaurée, une division entre les membres survint. Certaines activités disparurent, et c'est le pouvoir qui devrait déterminer le rôle de la commission estudiantine.

II.1. 3.3. La fin du régime et la situation de l'UJRB

Jusqu'au début des années 1980, le pouvoir prend des élans d'apparence démocratique et sa préoccupation économique se matérialise plus par la valorisation du secteur urbain que celle du monde rural.

⁵⁸ BIGAGARA Patrice, Gasenyi, le 20 juillet 2011.

⁵⁹ Propos de Monsieur NDIKURIYO Charles, Gasenyi, le 04 Septembre 2010.

⁶⁰ Propos de Monsieur NDAYISABA Phocas, Gasenyi, le 04 Septembre 2010.

Bertrand BADIE le souligne en ces termes : « *Cherchant avant tout à se protéger, les élites néo-patrimoniales procèdent en effet à une politique de modernisation indispensable pour entretenir leur propre légitimité, mais suffisamment limitée et retenue pour éviter une transformation profonde de la structure sociale, risquant de donner naissance à des élites économiques concurrentes qui menaceraient leur propre position.*⁶¹ »

Cependant, vers les années 1980, les organisations politiques de jeunesse en particulier la JRR au niveau de la commission estudiantine, et surtout de la communauté universitaire se séparent du régime, car, le Président BAGAZA refuse de faire culte aux héros, c'est-à-dire les aïeux et le Prince Louis Rwagasore : « *Dès son avènement, le président BAGAZA acceptait que RWAGASORE était un héros national, mais vers les années 1984, immortaliser le nom de RWAGASORE n'était pas du tout une priorité pour son gouvernement. Cela se traduisait même dans ses discours où il disait que le Burundi ne devrait pas toujours rester en deuil à cause de la mort de RWAGASORE. Pour lui, la date du 13 Octobre ne signifiait pas vraiment grand-chose*⁶² »

Les jeunes réunis au sein de la J.R.R voyaient de mauvais œil le comportement du régime en place. Pour Julien NIMUBONA, « *...s'attaquer au héros national, et « père charismatique » de l'indépendance du Burundi et à l'Eglise, c'est porter atteinte à l'âme profonde des croyances des burundais* »⁶³.

Mais, ce qui mécontentait la jeunesse ne s'arrêtait pas là, selon J. NIMUBONA :

« *Il lui restait d'ajouter les pratiques néopatrimonialisme (népotisme, régionalisme, clanisme, corruption,), la mesure de limitation de la carrière militaire à douze ans pour « les hommes de troupes », les démons d'exclusion en faveur des Tutsi en particulier du Sud, les emprisonnements arbitraires (forte surveillance et exactions des agents de la sécurité, de la police) et abus de la justice, l'indifférence face à la question cruciale de la réconciliation, pour voir son régime renversé* ».⁶⁴

Ainsi, la 3^{ème} République se servit de ces reproches pour renverser le régime de la deuxième République que la jeunesse avait soutenu.

La J.R.R aura donc sa nouvelle casquette politique avec l'avènement de la 3^{ème} République. Tous les membres et sympathisants sillonnaient la capitale pour chanter son avènement.

⁶¹ BADIE, (B), Op.cit, p.598.

⁶² BIGAGARA Patrice, enquêté, Gasenyi, 20 juillet 2011.

⁶³ NIMUBONA, *op.cit*, p.56.

⁶⁴ Idem, p.24.

II.1.4. La participation politique des jeunes sous la troisième République.

Les organisations politiques de la jeunesse saluent l'avènement de la troisième République le 3 septembre 1987, et « *le Président BUYOYA va devoir instaurer un Etat-famille à la tête duquel se trouve un Président-Papa, le Père de la Nation. Cette énonciation des rapports de pouvoir en termes de parenté n'était qu'une énonciation de l'imaginaire familial à des fins de légitimation politico-sociale.*⁶⁵ »

Le parti UPRONA paraissait bien implanté dans le pays et les nouvelles autorités prennent comme objectif sa réhabilitation au niveau des principes et du fonctionnement. Pour les régimes MICOMBERO et BAGAZA, aucune constitution du Burundi n'a consacré l'UPRONA comme la seule institution de l'Etat. Mais, tous les régimes soulignaient sa suprématie sur toutes les autres institutions de l'Etat (Constitution de la première et la deuxième République).

En effet, la constitution de 1974, dans ses articles 18, 19, 20 et 21 stipulait que la République du Burundi adoptait le principe du parti unique dénommé UPRONA. Celui-ci devait orienter la politique du pays et inspirer son action, exercer son contrôle sur le gouvernement et le pouvoir judiciaire. Le parti est l'émanation du peuple, a le devoir de l'éduquer et de l'encadrer. Cette constitution souligne que le parti de masse vient en tête des quatre autres institutions fondamentales de la République, à savoir dans l'ordre, le Président de la République, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, et la justice.

Dans son article 24, il est dit que « *il (le parti) oriente la politique générale du pays, inspire et contrôle l'action de toutes les institutions de l'Etat* ». ⁶⁶

Quant à la troisième République, surtout dans ses premiers jours, elle n'a pas failli à ce principe. Dans son discours – programme, le Président BUYOYA dit : « *notre parti doit pleinement jouer son rôle de concevoir, former et orienter, animer et contrôler la vie politique du pays* ». ⁶⁷

C'est pourquoi le Président BUYOYA pour se légitimer, salue le retour de la J.R.R qui avait changé de nom sous la deuxième République et honore, respecte les fêtes et les symboles du Père de l'indépendance.

⁶⁵ NIMUBONA, (J), *op.cit*, p.64.

⁶⁶ République du Burundi, Comité militaire pour le salut national, *Programme du Président du Comité militaire pour le salut national et Président de la République son excellence le Major Pierre Buyoya*, Bujumbura, imprimerie du parti, p.10.

⁶⁷ Discours-programme du Président, *op.cit*, p.10.

II.1.4.1. Retour à la dénomination « Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore ».

Le Président BUYOYA, pour se légitimer auprès de la jeunesse, favorise le retour de la JRR, de l'équipe de football Prince Louis, la promotion de la valeur d'unité, l'entretien du mausolée de RWAGASORE.

Selon Emile MWOROHA, « *En réhabilitant le nom du prince Louis RWAGASORE dans la mémoire de la population, en se montrant continuateur et défenseur des idées de ce héros, Pierre BUYOYA ne cherchait autre que les appuis populaires aux élections en préparation.* ⁶⁸ »

Le Président BUYOYA prônait aussi la promotion des activités des organisations de jeunesse dont la JRR mais par contre son régime ne va pas beaucoup s'y investir. La JRR trouve un terrain favorable dans la Mairie et se renouvelle dans les zones et les écoles secondaires. A l'université, elle reprend ses activités devenues absentes vers la fin de la deuxième République.

La troisième République va aussi instrumentaliser le parti, les organisations de jeunesse, et tous devront suivre ses instructions. Dans son discours-programme, le Président de la République énonce : « *Dans le fonctionnement du parti et de l'Etat, nous veillerons particulièrement à la bonne éthique dans la gestion des affaires de la nation et des règlements en vigueur seront scrupuleusement appliqués pour remettre en l'honneur le sens du travail bien accompli et le respect de la chose publique dans l'intérêt de tous et de chacun.* ⁶⁹ »

La J.R.R se trouve instrumentaliser. Norbert Elias illustre cette tendance : « *Dans cette situation, l'identité du moi est absorbée sinon absente. Le filet des lois étatiques se resserre si bien autour de l'individu, la réciprocité des contrôles entre gouvernés et gouvernants est si faible que la marge de décisions des citoyens et par conséquent la possibilité d'individualisation personnelle sont relativement restreintes. Dans la vie publique, le contrôle extérieur l'emporte de loin sur le contrôle que l'individu peut exercer sur lui-même. Même sur le plan privé, les possibilités d'individualisation sont encore restreintes par les monopoles de l'Etat sur la diffusion des connaissances, l'éducation, le droit d'association et de réunions, et tant d'autres.* ⁷⁰ »

⁶⁸ NDUWAYO, (G), *op. cit*, p.36.

⁶⁹ Ibidem, p.10.

⁷⁰ ELIAS (N.), *La Société des Individus : Traduit de l'allemand par Jeanne ETORE*, Paris, Ed. Fayard, 1991, p.328.

Même si, la J.R.R était revenue, sa politique et ses activités restaient inféodées au parti. Selon Aloys NDIKURIYO, membre du parti UPRONA, et ancien membre de la J.R.R :

« Bien que la JRR soit revenue dans la Mairie de Bujumbura, sa présence ne se manifestait pas. Aussi, elle n'avait pas la parole sur la politique du moment sans l'autorisation du parti. Le parti et la JRR étaient des instruments des autorités en place »⁷¹.

Avec le drame de Ntega et Marangara, la politique du pays change. Tout est centré sur les idéaux du parti. Des jeunes de la Mairie devraient participer aux colloques, débats, conférences, etc. Toutefois, cette jeunesse n'était pas aussi dynamique qu'elle était auparavant.

D'aucuns constatent que la troisième république s'est consacrée à la mise en place des mécanismes de légitimation pour se préparer aux élections de Juin 1993 d'où une tentative de récupération des valeurs d'une institution dont on connaît la représentation dans la société.

Même si la troisième République avait remis en honneur la JRR, la jeunesse quant à elle, relâchait plutôt vers sa fin : *« Malgré le retour de la JRR, les jeunes de différents mouvements intégrés au parti étaient de moins en moins frappés par les discours révolutionnaires car ces derniers étaient moins adaptés à la situation du moment du fait que les problèmes comme le chômage et la pauvreté frappaient les jeunes entassés sur les collines et que les cadres de rencontre, d'échange et de débat comme les syndicats étaient plus au service de l'état qu'au service des membres, ce qui ne pouvait pas apporter une solution alternative à ce problème délicat de chômage et de pauvreté⁷² ».*

II.1.4.2. Signes précurseurs de changement.

Au cours de la décennie quatre et vingt dix, le courant démocratique qui traverse l'Afrique s'explique par deux grands événements à savoir la déstructuration du communisme et le sommet franco-africain de La Baule. Le multipartisme burundais adopté en 1992 a été influencé par cette conjoncture. Il a été précédé par quelques événements qui ont eu une portée considérable sur la vie nationale.

⁷¹ Propos de Monsieur Aloys NDIKURIYO, ancien membre du parti UPRONA et JRR, âgé de 50 ans, Gasenyi, le 04 Septembre 2010.

⁷² BIGAGARA Patrice, enquêté, Gasenyi, 20 juillet 2011.

II.1.4.2.1. La politique d'Unité nationale.

Dès leur arrivée au Burundi, les colonisateurs, allemands et belges, ont développé une idéologie selon laquelle la population burundaise est d'origine différente et que cela reste remarquable au point de vue physique et moral.

Selon HANS MEYER :

« Les Barundi, un peuple installé dans les hautes terres de l'ouest de l'Afrique orientale allemande, regroupe de manière très singulière, des Bahutu, des Batutsi, des Batwa pygmoides et des hamites de race pure⁷³ »

Pour François Ménard :

« Les Batutsi étaient destinés à régner. Leur seule prestance leur rassure déjà sur les races inférieures qui les entourent un prestige considérable. Les Batutsi dans l'administration du pays ont de réelles capacités politiques. En tout cas, il y a ici des organisations ayant le caractère d'une Nation et d'un Etat qu'on rencontre en Afrique⁷⁴ »

Cette idéologie divisionniste et raciste a entraîné des crimes sanglants au sein de la population burundaise. Les cas de massacres ethniques de 1965 à Bukeye et Busangana, le génocide de 1972, les massacres de Ntega-Marangara de 1988. Dès lors, la politique d'Unité nationale fut prise comme cheval de bataille par le régime BUYOYA pour éradiquer à jamais l'idéologie de la division et de l'exclusion. Pour le régime de la troisième République ; les membres du Comité central de la J.R.R avait la mission de former les jeunes et les préparer à cette démocratie responsable et constructive. Les membres de la commission estudiantine quant à eux étaient invités à *« l'analyse objective ; à l'honnêteté intellectuelle et au sens du devoir. Les jeunes étudiants doivent savoir comment gérer les affaires du groupe ensuite ; et les affaires de l'Etat⁷⁵ »*.

En date du 28 septembre 1988, le Président BUYOYA a mis sur pied une commission pour étudier la question de l'Unité nationale. Le dit débat aboutit à son adoption à plus de 89%. Elle proclame la détermination du peuple burundais à construire un pays d'Unité, de sécurité et de développement pour tous.

⁷³MEYER (H.), *Les Barundi : Une étude ethnologique en Afrique Orientale*, Paris, SFHOM, 1981, p 5.

⁷⁴GAHAMA (J.) & MVUYEKURE (A.), « *Jeu Ethnique, Idéologie Missionnaire et Politiques Coloniales* » in CHRETIEN (J.P.) & PRUNIER (G.), *op-cit*, p 304-305.

⁷⁵ NIYONGABO, (D), *op-cit*, p.44.

Dans son discours du 06 Novembre 1988, le Président BUYOYA annonce sa ferme détermination à réconcilier les burundais qui s'étaient entre-déchirés durant les trente dernières années : « *Pour ma part, ni le scepticisme, ni le machiavélisme de certains, rien ne viendra à bout de ma détermination à tourner la page pour réconcilier définitivement mon pays.*⁷⁶ » Au sein de différentes administrations, l'équilibre politico-ethnique fût assuré, en associant au pouvoir les intellectuels hutu après la formation d'un gouvernement d'Union nationale, l'exécutif redevient bicéphale par le décret présidentiel n°100/165 du 19 octobre 1988 portant remaniement ministériel et nomination d'un « *gouvernement ethniquement équilibré* ». Le Président BUYOYA croit pouvoir réaliser ce que Jean François Bayart appelle « *assimilation réciproque des élites*⁷⁷ ».

Une charte de l'Unité nationale fut promulguée et soumise au peuple. En l'adoptant par référendum à une majorité écrasante le 5/02/1991, les Burundais s'engageaient à observer la charte par le respect de la vie humaine, la renonciation à la violence, à l'extermination physique et à la vengeance. Ainsi, « *chaque burundais a le devoir de préserver et de renforcer l'unité nationale conformément à la charte de l'unité nationale* »⁷⁸.

A partir de ce moment, toutes les crises ont conduit au dénigrement et à la remise en question du monopartisme. Ainsi, diverses formes d'opposition voient le jour et la revendication du multipartisme s'instaure. C'est dans cette optique que le Président BUYOYA entreprend la politique de démocratisation des institutions qui va déboucher sur l'adoption du multipartisme en 1992.

II.1.4.2.2. La jeunesse de la Mairie de Bujumbura face à la constitution du 09 Mars 1992.

A la suite des pressions des puissances étrangères et des institutions de Bretton Woods et surtout avec la conférence de La Baule, la 3ème République engage le débat autour de l'ouverture du Burundi au multipartisme. Le projet de constitution élaboré par la commission constitutionnelle et soumise au débat populaire fut approuvé à plus de 90% par voie référendaire le 09 Mars 1992. Pour le Ministre de l'intérieur de l'époque M. Libère Bararunyeretse, c'est en quelque sorte le renouvellement du serment que les Burundi ont prêté le 05/02/1991, lorsqu'ils ont juré fidélité aux principes sacro-saints contenus dans la charte de l'Unité Nationale.

⁷⁶BUYOYA(P.), *Discours de Lancement des Travaux de la Commission Nationale chargée d'étudier la question de l'Unité Nationale*, Bujumbura, Imprimerie du Parti UPRONA, 1988, p 23.

⁷⁷BAYARD (J.F.), cité par NIMUBONA (J.), *op-cit*, p.58

⁷⁸Bulletin Officiel du Burundi ; n°4 du 1^{er} Avril 1992 ; p.15.

Les jeunes suivaient les changements en cours. « *La jeunesse de la Mairie comme celle d'ailleurs n'avait pas de choix. Elle suivait la politique et n'avait pas de force pour imposer une vision contraire de celle du gouvernement BUYOYA* »⁷⁹.

La jeunesse n'avait pas d'autres choix que de suivre car ce qui se passait au Burundi, était en cours dans d'autres pays avec la politique de démocratisation. Cela était localisé surtout dans les pays sous parti unique.

Au moment des élections de juin 1993, plusieurs partis politiques étaient agréés et « *...sont tenus, notamment, de souscrire à la charte de l'Unité Nationale et adhérer aux principes fondamentaux suivants ; le respect, la sauvegarde et la consolidation de l'Unité nationale ; la proscription de l'intolérance, de l'ethnisme, du régionalisme, de la xénophobie, du recours à la violence sous toutes formes...* »⁸⁰.

L'article 45 de la loi sur les partis politiques stipulait « *qu'il est interdit aux partis politiques de mener leur propagande sur les lieux de travail de l'administration, des secteurs parapublics et privés, ainsi que des établissements scolaires et d'enseignement supérieur* »⁸¹.

La jeunesse commence à constater des changements politiques sous la troisième république et certains partis qui n'étaient pas encore agréés commençaient à œuvrer dans la clandestinité. Selon les philosophes politiques, « *Deux cartels se forment. Le cartel pro-tutsi et conduit par l'UPRONA et a comme candidat le Président sortant Buyoya, L'autre cartel perçu comme pro-hutu est remorqué par le Frodebu et propose Melchior NDADAYE comme candidat*⁸² ». Ainsi les hutu de l'UPRONA et les tutsi du FRODEBU sont considérés comme des traîtres et la jeunesse de la Mairie s'est rangée derrière les sollicitations des propagandistes ou suivant les sensibilités politiques.

II.1.5. La jeunesse de la Mairie de Bujumbura et le multipartisme.

II.1.5.1. Le Sommet de La Baule.

Parmi les événements qui ont conduit à l'adoption du multipartisme en Afrique figure le sommet franco-africain qui s'est tenu à La Baule du 19 au 21 Juin 1990. Deux sujets se trouvaient sur la table des débats, à savoir le problème de la dette des pays africains et la démocratisation des institutions politiques.

⁷⁹ NDIRITIRO Edmond, Gasenyi, 40 ans, le 20 juillet 2011.

⁸⁰ NIYONGABO (D.), op-cit, p.43.

⁸¹ Idem, p.70.

⁸² NIMUBONA (J.) op-cit, p.88.

Ainsi, au cours de cette rencontre, « *on s'attendait aux traditionnels discours axés sur l'amitié et la coopération, mais surtout à l'allègement des créances africaines vis-à-vis de la France*⁸³ ».

Mais contre toute attente, Le Président Mitterrand se mit à prêcher la démocratie, allant jusqu'à l'ériger en conditionnalité à l'octroi de l'aide française aux pays africains : « *La France n'abandonnera pas l'Afrique, mais de nouvelles règles de jeu sont désormais établies {...}*⁸⁴ ».

L'attitude de la France envers les pays à monopartisme prit à ce sommet une autre allure, afin de les contraindre à adopter le multipartisme. Dans son discours, François MITTERAND déclara que « *La France allait lier ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté*⁸⁵ ».

Pour être clair, il ajoute que « *L'aide sera plus tiède vers les régimes autoritaires et plus enthousiastes envers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie regroupant à la fois le multipartisme, la liberté de la presse, l'Etat de droit, l'indépendance de la justice et le respect des droits de l'homme*⁸⁶ ».

Chacun des Présidents présents à ce sommet était invité à son rythme propre et selon ses convenances à réaliser ces objectifs s'il souhaitait obtenir de la France un « plus » dans son aide publique. La Grande Bretagne ne tarda pas à abonder dans le même sens : « *L'aide n'ira qu'aux pays aspirant au pluralisme, à la responsabilité du Gouvernement, au respect d'un Etat de droit et au principe d'une économie de marché*⁸⁷ ».

A la lumière de ce qui précède, l'on décèle l'imposition d'un système politique qui allait être introduit sans préparation, étant donné que les pays africains, habitués à des aides de l'Occident, n'étaient pas capables de voler de leurs propres ailes.

Comme pour adoucir quelque peu le ton, ou plutôt pour ne pas beaucoup choquer « ses élèves », MITTERAND déclara ce qui suit : « *Parce que la démocratie est un principe universel, il ne faut pas oublier les différences de structures, de civilisations, de traditions, de mœurs. Impossible de proposer un système tout fait. La France n'a pas à dicter je ne sais quelle loi constitutionnelle*

⁸³CASTERMAN(C.), « *Sommet de la Baule : L'Avertissement* », in *Jeune-Afrique*, n°1539, 27 Mai-3 juin 1990, p 14.

⁸⁴CASTERMAN (C.), *op-cit*, p.15.

⁸⁵ Idem,

⁸⁶CASTERMAN(C.), *op-cit*, p.15

⁸⁷HURD (D.), Ancien Ministre Britannique des Affaires Etrangères, cité par MAPPA (S.) Sous la dir, *Développer par la Démocratie ? Injonctions Occidentales et Exigences Planétaires*, Paris, Karthala, 1995, p.432.

qui s'impose de facto à l'ensemble des peuples qui ont leur propre conscience et leur propre histoire⁸⁸».

Dans ces conditions, rejeter les injonctions occidentales pouvait exposer les pays africains aux économies souvent moribondes et régulièrement assistées par des bailleurs des fonds occidentaux à des sanctions économiques dont les retombées pouvaient être néfastes. Pour Sophia Mappa « *L'Ouverture politique africaine n'a pas été une option mais une obligation quelles que soient les différences entre les Etats. Situés dans une impasse tant interne vis-à-vis de leur propre société, qu'externe, car mis sous une dépendance extrême à l'égard des bailleurs pour la continuation des activités administratives les plus élémentaires (salaires des fonctionnaires, investissements, maintien minimal des infrastructures), l'Ouverture a été pour ces gouvernements la seule voie de sortie⁸⁹».*

II.1.5.2. La Jeunesse de la Mairie de Bujumbura et l'adoption du multipartisme.

Partout en Afrique où il y'a eu des changements politiques, l'annonce du multipartisme a provoqué des réactions diverses dans l'opinion.

Ce changement est sans doute le résultat d'une conjonction d'éléments divers qui ont agi les uns sur les autres « *Il y a des causes immédiates mais aussi des causes lointaines. Comme causes immédiates, nous citerons les mutations en Europe de l'Est qui ont incité l'opinion à demander la modification des régimes politiques qui s'en référaient. Il y aurait lieu de citer le discours de La Baule de Juin 1990 qui conditionnait l'aide au processus de démocratisation. Quant aux causes lointaines, « nous citerons notamment les crises sociopolitiques et économiques des Etats africains liés au néo patrimonialisme et à l'absence d'institutionnalisation du pouvoir ainsi que la dynamique internationale⁹⁰ ».* Plus que les premières qui nous semblent comme accélérateurs d'un processus de changement enclenché timidement, les secondes constituent, à notre avis, la source fondamentale des changements intervenus au cours des années 1990.

Avec la chute du bloc communiste marquée par la destruction du mur de Berlin en 1989, le mot Démocratie devenait pour l'Afrique en général et le Burundi en particulier, un terme de revendication pour les uns et d'autoglorification pour les autres.

⁸⁸CASTERMAN (C.), *op-cit*, p.16.

⁸⁹MAPPA (S.), *op-cit*, p.432.

⁹⁰Idem.

Au Burundi, le passage du monopartisme au multipartisme est lié de façon décisive aux modes de construction de la vie politique et sociale énoncés dans le changement de régime de septembre 1987. La politique de dialogue et de concertation était le fil conducteur de la 3ème République. Celui-ci semble se rapprocher du peuple pour que sa politique produise des effets en sa faveur. Cette politique visait à encourager la communication entre les décideurs et ceux qui sont concernés par les décisions.

C'est dans l'exercice régulier de sa prérogative présidentielle que le Président BUYOYA a mis en place la commission chargée d'élaborer le projet de constitution. Celle-ci, terminant la mission lui allouée, devait « *analyser toute la problématique de la démocratisation des institutions et de la vie politique*⁹¹ ». Ceci était fait pour intégrer le peuple burundais dans une homogénéisation des attentes comme Georges Burdeau le stipule « *Si le politique est du social devenu conscient, il suppose une société suffisamment homogène pour que s'en dégage une conscience collective. C'est précisément à ce processus d'unification spirituelle que traverse l'obstacle à la société du nouvel âge. La vie politique encourage l'unification au niveau des appétits, des désirs, des revendications en les polarisant vers ce qu'elle fournit.*⁹² »

Ainsi, face à la question du multipartisme, les points de vue étaient fort partagés dans la jeunesse de la Mairie. Les jeunes de la rue, les non scolarisés et les déscolarisés se désintéressent de la démocratie pluraliste. « *Ces jeunes ne voyaient pas en quoi tel ou tel parti politique allait soulager leurs misères-les étudiants et les élèves soutenaient la démocratie pluraliste mais avec beaucoup de réserve. Le multipartisme oui, mais dans la paix et la tranquillité, disaient-ils. Ils pensaient que l'unité allait être compromise par les partis politiques* ». ⁹³

En fait, les inquiétudes de la jeunesse de la Mairie étaient fondées dans la mesure où les querelles que le multipartisme a provoquées au Burundi depuis le lendemain de l'Indépendance sont restées dans la mémoire collective des burundais. Cette inquiétude que la jeunesse de la Mairie exprimait avait gagné du terrain dans la mesure où depuis 1993, l'Unité nationale et le multipartisme n'ont pas répondu aux attentes de la troisième république.

⁹¹ Discours du Président de la République lors du lancement des Travaux de la commission constitutionnelle, Bujumbura, le 22 Mars 1991.

⁹² BURDEAU (G), *La démocratie et les contraintes du Nouvel Age*, Tome VIII, Paris, LGDJ, 1969, p.177.

⁹³ NIYONGABO (D.), *op.cit*, p.56.

II.2. La participation politique sous le pluralisme politique.

II.2.1. La Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore.

Pour réussir la mission de formation idéologique de toutes les couches de la population, la JRR ; l'UFB et l'UTB qui sont des mouvements intégrés au parti UPRONA ont été mis à contribution et leur rôle a été déterminant. Ils constituaient des courroies solides et fidèles de transmission de l'idéologie et des directives du parti à travers tout le pays.

Cette tendance est décrite par Pierre ANSART en ces termes : « *les partis politiques qui accèdent au pouvoir ne peuvent ignorer cette fraction de la population [la jeunesse] ; formée, active, qui constitue à la fois une précieuse possibilité de promotion de leurs idées et de défi politique*⁹⁴ ».

En 1993, il y'a eu l'agrément des associations à vocation politique. Le décret numéro 1/031 du 09.07.1993 définit une association politique comme « *une association sans but lucratif constituée en vue de soutenir des intérêts politiques spécifiques et de portée nationale, sous une tutelle idéologique d, un parti politique*⁹⁵ ».

A travers ce décret-loi, nous constatons que les associations à vocation politique sont officiellement reconnues. L'article 9 du même décret-loi est beaucoup plus explicite sur les associations politiques préexistantes, en particulier la J.R.R : « *A compter de l'entrée en vigueur du présent décret-loi, les associations à vocation politique préexistante disposent d'un délai de trente jours, pour requérir leur personnalité juridique conformément aux perceptions y arrêtées*⁹⁶ ». A la lumière de ce décret-loi, la J.R.R. a été réagrée. Dès lors, elle était supposée démarrer ses activités politiques, économiques et socioculturelles sous la houlette du parti UPRONA.

Avec l'instauration du multipartisme, la J.R.R. a perdu son identité et une partie de la jeunesse prend une casquette de *milice du parti au pouvoir*. Cette organisation entre désormais en compétition avec une autre force politique ; la GEDEBU, affiliée au FRODEBU et considérée comme une réplique contre la J.R.R. Cette dernière ne prétend plus être le seul mouvement d'encadrement de la jeunesse, mais fut associée à toute la spirale politico-ethnique que le pays n'a guère connue. Le journal *Aube de la Démocratie* écrit à ce propos : « *L'opinion burundaise n'oublie pas sans doute la part de cette organisation dans les massacres de 1972, plus de 300.000 personnes tuées dans un silence absolu de la communauté internationale,*

⁹⁴ANSART(P.), *Idéologies, Conflits et Pouvoir*, Paris, PUF, 1977, p.71.

⁹⁵Décret-loi n°1/031 du 9/7/1993, portant Cadre Organique des Associations à vocation Politique, p.1.

⁹⁶Idem, p.2.

par une organisation terroriste qu'est la J.R.R. dont la barbarie a dépassé de loin celle des Interahamwe⁹⁷ ».

En effet, l'antagonisme intrinsèque entre ces deux mouvements se nourrit de la cohabitation méfiante de certains upronistes et frodebustes qui, avec la crise de 1993, se sont donné une mission libératrice de leurs « ethnies ». Les Upronistes sont également et à tort confondus aux Tutsi tandis que les Frodebustes sont entendus comme des Hutu. Cet état de fait a produit des scandales issus du déterminisme politique de la propagande ethnisante charriant une panoplie des stratégies des acteurs politiques pour la course effrénée au pouvoir politique résultant des élections de juin 1993. En effet comme l'affirme JEAN DELUMEAU « *au début de toute crise, les gens ont tendance à se scinder ; les uns se soupçonnent, d'autres jettent d'anathème sur tel ou tel groupe social...*⁹⁸ ». Mais la question qui se pose est de savoir si les sensibilités politiques des jeunes leur permettent d'imposer un rapport de force considérable en leur faveur étant donné que les animateurs de ces organisations ont été vite cooptés par les régimes en place faisant désormais partie de cette élite embryonnaire qui monopolisait les hautes fonctions dans l'administration. En tout état de cause « *il ne faut pas les considérer seulement comme des sujets passifs ou les victimes du climat ou du monde extérieur mais comme des acteurs qui élaborent des stratégies pour affronter [...] les situations locales telles qu'ils les interprètent*⁹⁹ ».

II.2.2. La Naissance du Mouvement Génération Démocratique du Burundi.

Avec le multipartisme, les Frodebustes étaient convaincus que la J.R.R. longtemps enracinée dans la mémoire collective de tous les jeunes burundais au service d'un seul parti au pouvoir, était le pivot du pouvoir en place.

Pour eux, il n'y a aucun autre moyen rapide et efficace de la briser si ce n'est de créer un autre mouvement parallèle efficace et affilié au parti fort de l'opposition qui était le Frodebu. La GEDEBU est une organisation politique connue dès les débuts de l'agrément du parti FRODEBU. Elle est connue pour avoir apporté officieusement un soutien moral et politique à ce dernier.

⁹⁷ Tiré du Journal *Aube de la démocratie*, n°24 du 24 Aout 1994, p.12.

⁹⁸ DELUMEAU (J.), *La Peur en Occident*, XIV-XVIIIème Siècle, Paris, Ed Fayard, 1948, p.169.

⁹⁹ JOHNSON (B), « *Les Idées des Jeunes sur la Justice distributive, Le Droit et les Obligations : Etude transculturelle* » in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Vol III, no 164, 2000, Paris, UNESCO, P.30.

Pour Diomède Niyongabo, « *la GEDEBU a existé sous-forme d'un mouvement socio-éducatif de la jeunesse en matière de la démocratie. Le mouvement prend alors la relève à la J.R.R. mais il était pratiquement impensable que le pouvoir d'alors put l'agréer pour des intérêts non connus* »¹⁰⁰.

La GEDEBU devrait être considérée comme la pépinière politique de la démocratie d'une part, et du Frodebu d'autre part. A côté de cette mission, la GEDEBU devait, à l'instar de la J.R.R contribuer à la sécurité des institutions et du parti.

Dans un rapport d'entretien accordé par un hutu de l'UPRONA au journal l'Indépendant, on lit : « *le parti devrait commencer à procéder à la formation des agents de sa sécurité. Une formation parallèle à celle dispensée aux agents de la sécurité de l'Etat. Le parti étudierait comment il peut avoir les moyens financiers, il peut solliciter des aides à gauche et à droite. Les militaires sont mécontents du Frodebu. En cas de sa victoire, certains envisagent de faire un coup d'Etat .Il faut étudier comment désamorcer cette crise et la prévenir* »¹⁰¹.

Très rapidement, la GEDEBU s'est orientée vers des actions de milices, certains auraient bénéficié d'un entraînement au Club des vacances, bénéficié des uniformes militaires, ce qui tend à confirmer qu'il existait à cette époque de faux militaires en uniformes. Les autorités politiques d'alors bénissaient de gré à gré les activités de cette organisation. Cyriaque SIMBIZI, Ministre de la culture et des loisirs à l'époque affirme que la GEDEBU est un mouvement de la jeunesse qui peut opérer même s'il n'est pas encore agréé.

L'influence de cette association apparût le jour des funérailles du Président NDADAYE le 06 décembre 1993 : « *Les jeunes de ce mouvement se sont illustrés le jour de l'enterrement du Président NDADAYE. Leurs visages étaient sombres ; l'âme meurtrie. On dirait que ce jour signifiait pour eux un début d'une bataille armée dont personne ne pourra mesurer la portée* »¹⁰².

La GEDEBU a été caractérisée par des illusions identitaires et le dénigrement de l'autorité publique. Les jeunes de ce mouvement s'efforçaient de montrer dans leurs enseignements que la survie de la Nation est au prix de la victoire du FRODEBU : « *L'on sait que dès la naissance de ce mouvement ; les jeunes qui y faisaient parti enseignaient que le parti FRODEBU constitue un instrument de référence tout à fait remarquable ; tant il est riche de vision politique réalisable au prix d'un effort de ses membres et de sa classe politique* »¹⁰³.

¹⁰⁰NIYONGABO (D.), *op-cit*, p.76.

¹⁰¹GAHUNGU (S.) : « *Quand la suspicion pourrait déborder le vase* », l'Indépendant n°89 du 9 Mars 1994, p.4.

¹⁰² Propos de Monsieur ARAKAZA Arcade, 34 ans, Gasenyi, Bujumbura, le 02 Septembre 2010.

¹⁰³ HAGUMA Benoît, Gasenyi, le 20 juillet 2011.

II.3. LA COMPETITION POLITIQUE.

Avec le processus de démocratisation engagé en 1992, plusieurs partis politiques sont créés et agréés dans un contexte de malaise socio-politique généralisé.

Le climat est dominé par des représentations produites par les événements tragiques de 1972, 1988, 1991 pour n'en citer que les plus récents.

Le multipartisme des années 1960 n'est pas moins producteur de sentiment de peur, de suspicion et de haine ethnique.

Dans ce contexte social conflictuel, les gestionnaires du pouvoir n'arrivent pas à rapprocher les tendances éloignées qui se développèrent autour de la démocratie. Malgré le recours à l'idéalisation de ce concept, pour le rendre souhaitable, le consensus national est resté problématique.

II.3.1. La jeunesse de la Mairie de Bujumbura et la Campagne électorale de Mai 1993.

Certains partis politiques enseignaient à la population en général et à la jeunesse en particulier la désobéissance civile et le dénigrement de l'autorité. La mobilisation de la jeunesse va se faire surtout autour des idées et opinions dévastatrices de l'ordre établi pour assouvir des intérêts mesquins des acteurs politiques en course pour la conquête du pouvoir. « *En effet, depuis longtemps, la jeunesse a été la meilleure cible des idéologues. Alors que du temps du parti unique, elle était presque exclusivement au service du seul parti au pouvoir UPRONA, avec le multipartisme de 1992, deux principaux groupes politiques UPRONA et FRODEBU et leurs satellites l'engagent au combat ouvert* ». ¹⁰⁴ Ainsi, la jeunesse fut maintenue dans la dépendance politique, ce qui est le résultat d'un long désengagement de la société burundaise en matière d'éducation de la jeunesse.

La propagande ne fait que cultiver la crise de l'autorité et les conflits au sein de l'éducation. C'est pour cette raison que la jeunesse de la Mairie se voit divisée. Certaines organisations dont la JRR n'était pas à mesure de travailler et avait déjà perdu sa légitimité car une bonne partie de la jeunesse ne convergeait pas sur la nécessité de la réinstauration du multipartisme. C'est pourquoi au sein de la JRR, la dissidence devrait naître et s'affirmer.

Selon Arthur BARAYEMERA, Ancien habitant de Kamenge, « *le parti FRODEBU avait déjà procédé à la propagande souterraine depuis longtemps. Ce parti gagnait plus la jeunesse des quartiers périphériques de la Mairie car les autorités issues du parti UPRONA l'avait longtemps abandonnée* » ¹⁰⁵.

¹⁰⁴ NIYONGABO (D.), *Op.cit.*, p.53.

¹⁰⁵ Propos de Monsieur Arthur BARAYEMERA, 42 ans, Gasenyi, Bujumbura, le 2 Septembre 2010.

La propagande n'a pas du tout favorisé la cohésion au sein de la jeunesse dans la Mairie de Bujumbura. Elle a plutôt amené de nouvelles représentations sur le pouvoir et l'« Autre » en politique. Le fruit de cette propagande est que la jeunesse se subdivise en groupes activistes suivant l'appartenance ethnique d'une part et qu'elle est vite devenue un instrument de pouvoir et des hommes politiques d'autre part.

II.3.2. La jeunesse de la Mairie et les résultats des élections de 1993.

Après les élections présidentielles et législatives du 1^{er} et du 29 Juin 1993, la défaite de l'UPRONA aux présidentielles a glacé son ardeur, tandis que le FRODEBU, parti vainqueur de la compétition pense désormais aux dividendes y relatives, et la jeunesse va retrouver l'occasion d'aiguiser la haine ethnique qui sans tarder pouvait dégénérer en violence entre Hutu et Tutsi.

En effet, des tensions majeures ont caractérisé la jeunesse scolarisée et non scolarisée durant la campagne électorale. La jeunesse de l'UPRONA savait que leur parti était fort et devait gagner les élections. Avec la proclamation des résultats, la déception ne tarda pas à apparaître, et des manifestations accusant les autorités de l'époque de traîtres et d'infiltrés prenaient le devant. Selon Diomède NIYONGABO « *les manifestations allaient jusqu'à accuser BUYOYA de traître et de certains Hutu d'infiltrés qui portent une double casquette ; c'est-à-dire qu'ils enseignaient l'UPRONA le jour et militent au FRODEBU la nuit* »¹⁰⁶.

Avec cette défaite de l'UPRONA, la jeunesse de la Mairie, surtout les étudiants et les élèves boycottent les élections car, dit-elle, les élections ont démontré que la société burundaise est rongée par le virus de l'ethnisme dont les racines se retrouvent dans le passé lointain du pays. En fait, les résultats de ces élections sont le fruit de la propagande qui les a précédées.

Selon Julien NIMUBONA,

*« Le conflit se produit d'abord lorsqu'il y a crise de légitimité liée au déficit de mobilisation dans le système antérieur. Les dirigeants sont contestés, un affaiblissement de croyances se produit dans les fractions du corps social et les divers discours de légitimation ne portent plus loin »*¹⁰⁷.

Le même auteur poursuit :

« Le conflit se produit ensuite lorsqu'il s'installe parallèlement à l'érosion des soutiens au régime antérieur, un discours mobilisateur produisant dans le réservoir des valeurs perdues par son rival. Une véritable course s'installe ou s'instaure. Les candidats présidentiables intensifient des processus de légitimation, et nous

¹⁰⁶ NIYONGABO Diomède, op-cit, p.57.

¹⁰⁷ NIMUBONA (J.), op-cit, p.56.

assistons à une prolifération de signes, à des sectorisations et des dédoublements de symboles, d'images et de sens »¹⁰⁸.

La tendance de diabolisation observée lors de la campagne électorale a pris une forme d'extrémisme inaugurant en tout un nouveau climat de suspicion. « *On comprend le Frodebu. Habitué à tricher avec la loi et les procédures, il était difficile d'atteindre ses militants. Surtout, ils n'avaient rien à perdre dans ces élections, la honte n'étant pas leur point fort »¹⁰⁹.*

Malgré l'insatisfaction des Upronistes, le moment crucial arrive avec l'annonce des résultats du scrutin où NDADAYE va se mettre à l'œuvre car le discours de campagne devrait se concrétiser d'autant plus que son électorat a été bombé de promesses résumées en ses 46 propositions. Son pouvoir doit ramener le climat de confiance perdu lors des enseignements de divisions et de dénigrement de l'autorité centrale qui ont couvert toute la compétition. Ceci s'avère plus que nécessaire car le Burundi nouveau à régime démocratique devra s'engager à réparer les torts observés dans le passé et éviter à récidiver. Mais les journaux proches de l'UPRONA avaient annoncé la crise voire un Coup d'Etat tout juste après les élections, prévoyant ainsi des lendemains apocalyptiques : « *Nous avons peur, mais nous ne voudrions pas annoncer les lendemains apocalyptiques, nous voudrions plutôt laisser le peuple burundais garder un peu d'espoir pour son destin, bien que la victoire du FRODEBU ne nous laisse pas hélas beaucoup d'espérance pour son avenir qui nous paraît plutôt incertain¹¹⁰ ».*

L'Indépendant reste sceptique quant à la victoire du parti: « *La victoire risque d'être vraiment très amère pour Melchior NDADAYE. Elle risque de plonger le pays dans une crise profonde dont personne n'est à mesure de prédire l'ampleur. Les ingrédients de cette crise sont là¹¹¹ ».* Dans la même logique d'idée, le Témoin NYABUSORONGO parle d'un sort du Président NDADAYE qui est connu d'avance par les tutsi : « *lorsque l'ex-président BUYOYA lui-même donnait malgré les injures de ses compatriotes (...) le bâton de commandement à son rival esclave d'hier, Melchior NDADAYE, tous les tutsi disaient : nous donnons à cet aventurier trois mois de survie¹¹² ».*

¹⁰⁸ Idem, p.58.

¹⁰⁹ NKURUNZIZA (P.) : « *Les futurs affrontements se dessinent déjà* » : *Le Carrefour des Idées*, n° 26 du 1^{er} au 5 Juillet 1993, p.4.

¹¹⁰ RUZOVIYO (L.) : « *Vers la description du climat de méfiance* » : *Le Carrefour des Idées*, n° 27 du 1^{er} au 15 Aout 1993, p.1.

¹¹¹ NIYUNGEKO (R.) : « *Ce changement que nous attendons de Monsieur NDADAYE* » : *L'Indépendant* n° 64 du 8 Juin 1993, p.5.

¹¹² KARATSA (I.) : « *Le Président NDADAYE prend les rênes du pouvoir* » : *Nyabusorongo* n° 5 du 26 Août 1993, p.3.

II.3.3. Les jeunes et la crise d'octobre 1993

L'assassinat du président NDADAYE et ses proches collaborateurs a été le fruit d'une méfiance entre le FRODEBU et l'Armée. Le 21 Octobre 1993, un Président démocratiquement élu est assassiné par un groupe de militaires. Cette situation va plonger le Burundi dans une guerre civile sans précédent.

Après l'annonce de la mort du Président, le 22 Octobre 1993, des jeunes « Inziraguhemuka » unis aux manifestants révoltés, sillonnèrent les rues des quartiers Kamenge, Bwiza et Buyenzi pour réclamer le corps du président.

C'est le début du cycle de violence. Les manifestants scandent des slogans hostiles à l'armée : « Muri ibinywamaraso, mwatwiciye Mandela wacu ! » Ce qui signifie : « Vous êtes des buveurs de sang, vous avez tué notre Mandela ». Ici, Ndadaye est comparé au leader noir sud-africain Nelson Mandela car il incarne la libération des Hutu longtemps opprimés par les régimes UPRONA comme le fit Mandela à l'égard des noirs qui luttèrent longtemps contre l'apartheid. Des blocages de circulation furent improvisés et n'eût été l'intervention musclée de l'armée, les manifestants allaient envahir tous les quartiers.

Pendant cette crise, les jeunes ont fait objet de manipulation et de culpabilisation pour des fins politiciennes : « *Nous sommes victimes de la manipulation orchestrée par nos aînés. Nous sommes bouc émissaires des désastres dont les vrais auteurs agissent en coulisse*¹¹³ ».

La jeunesse burundaise a été victime de la propagande ethnisante de 1993. Les jeunes ont été sollicités dans cette politique car cette catégorie constituait la majeure partie de la population. Les partis politiques en lisse devraient donc essayer de la conquérir et l'instrumentaliser par les appartenances ethniques qui ont été l'outil manié en lutte pour le pouvoir.

La crise a aggravé la situation qui n'était pas du tout bonne pour la jeunesse : « *les auteurs des massacres étaient pour la majorité des jeunes entassés sur les collines, sans emploi et sans perspectives d'avenir, occupés par le chanvre et l'alcool et nourris principalement par l'idéologie tribaliste. Autant que l'avenir se livrait dans la « fin » de l'autre*¹¹⁴ ». Les jeunes ont vu des massacres dont avaient été victimes leurs parents, frères et sœurs et des destructions des biens de leurs familles. La logique était de se grouper pour se défendre contre l'ennemi. Ils recevaient des enseignements divers sur les moyens de se protéger.

¹¹³ NIYONGABO (D.), *op-cit*, p.56.

¹¹⁴ NKURUNZIZA (D-R.) & MUTUNZI (P.), *op-cit*, p 56.

L'anomie qui s'installe va encore placer les jeunes burundais et les citoyens surtout dans une problématique à plusieurs équations. D'abord, les militants vont vouloir se venger de leur Président, comme l'écrit J.P.CHRETIEN : « *Les événements ont laissé des traces autres que les charniers. En effet, aux centaines des milliers des réfugiés hutu qui ont fui, d'abord au Rwanda puis en Tanzanie, s'ajoutent d'autres centaines des milliers de déplacés essentiellement tutsi chassés de leurs terres et regroupés dans leurs camps de fortune (...)*¹¹⁵ ». Ensuite, « *les jeunes de ces camps ont fourni le gros des bandes tutsi qui se sont lancées dans les opérations de vengeance avec la complicité des militaires qui ont eux-mêmes perdu leurs familles dans cette tournante.*¹¹⁶ »

Le pays s'est alors installé dans l'insécurité généralisée. En beaucoup d'endroits, les populations locales ont dû périodiquement fuir, auxquelles il faut ajouter des rapatriés du Rwanda après l'été 1994, venus avec un nouveau flot de réfugiés hutu rwandais.

II.3.4. Crise identitaire dans la ville de Bujumbura.

Ainsi, dès l'annonce du Coup d'Etat, alors que l'opinion ignorait si le Président avait été tué, la population de la ville de Bujumbura restait dans la confusion totale sur les conséquences de cette situation.

Le Ministre Jean MINANI, alors en exil à Kigali, en plus des appels et des interviews aux journalistes de Radio Kigali, a produit un « *Mémoire sur le Problème du Burundi*¹¹⁷ » qu'il a adressé au Secrétaire Général de l'O.U.A. Il s'attaquait à l'administration et à l'armée tutsi : « *Cette cyclique tragédie est le fait de l'administration et l'armée constituée à plus ou moins 100 % des membres issus de l'ethnie minoritaire tutsi qui ont toujours cru qu'ils étaient les seuls nés pour gouverner. Les autres ethnies ne servant aux yeux de ces premiers, que des serfs taillables et corvéables à merci*¹¹⁸ ».

Parlant de l'armée, il la traite de milice : « *La question de cette milice doit donc être au centre des préoccupations de la nation burundaise. Au cours des putschs successifs réussis ou manqués, il n'y'a pas eu d'effusion de sang et pour cause ; les Présidents en exercice et les putschistes étaient d'une même région ; les loups ne se mangent pas entre eux*¹¹⁹ ».

¹¹⁵CHRETIEN (J.P.), *Le Défi de l'Ethnisme, Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997, p.187.

¹¹⁶ Idem.

¹¹⁷ NKESHIMANA (G.): « *Mémoire sur le problème du Burundi* » : *Le Renouveau* no 4222 du Jeudi 04.11.1993, p.9.

¹¹⁸ Idem.

¹¹⁹Déclaration du Dr Jean MINANI sur Radio Kigali, le 22 Octobre 1993, in CHRETIEN (J.P.) & MUKURI(M.), *op-cit*, p.49.

Dans toutes les crises politiques et ethniques que le Burundi a connues, C'était bien la première fois que les jeunes entrent dans la danse macabre des tueries, estimant que les adultes et les politiciens ne font rien ou pas assez pour venir à leur secours.

Selon BARUS-MICHEL, la crise identitaire individuelle et/ou collective peut survenir de l'attaque destructrice d'un symbole identitaire. Le sentiment d'identité veut dire que la personne peut se définir pour elle-même et pour les autres dans son histoire, ses appartenances, ses activités, ses propriétés et ses projets.

La classe dirigeante a essayé de neutraliser les pulsions agressives sans que la justice soit réellement rendue à un pays meurtri. Et la tension politique entretenue tant par les députés du FRODEBU les plus durs que par les représentants des partis politiques d'opposition en quête d'un gâteau se lit encore autour de l'élection de Jean MINANI à la présidence de l'Assemblée à la fin de 1994 et dans la crise qui débouche sur la formation du gouvernement.

La crise se poursuit également dans la montée de la violence à Bujumbura et dans certaines provinces depuis Janvier 1994. « *La capitale a fait l'objet d'une purification ethnique : à Kamenge, au nord de la ville, les tutsi sont chassés dès octobre 1993, puis dans différents quartiers du centre et du sud, les Hutu sont attaqués à l'occasion des journées ville-morte organisée en Janvier par des partis d'opposition et exploités par des groupes des jeunes tutsi dits « Sans échecs », et autres groupes de malfaiteurs « Sans défaites », « Sans capotes » nés avec les propagandes ethnistes des leaders politiques, et dont les agissements ne s'arrêtent qu'à des actes dits mineurs de banditisme, s'organisèrent pour tuer ici et là, des personnes anonymes¹²⁰* ». Mais aussi, il y eût, avec la crise, naissance des mouvements et groupes d'auto-défense aussi bien chez les hutus que chez les tutsis.

Comme le dit, BARUS-MICHEL, « *Il n'y a pas des voies d'expression praticables autres que celles de l'acte concret, immédiat, forcément assimilable à la violence. L'existence individuelle et collective s'organise selon un clivage manichéen, entre les exigences pulsionnelles et les pressions de l'extérieur, de la société¹²¹* ». Des meurtres et des pillages accompagnèrent les opérations. L'insécurité prend aussi la forme d'assassinats et d'attentats à la grenade sur le marché central mêlant des aspects crapuleux à la politique.

La constitution des ghettos ethniques est renforcée par l'organisation des milices. En effet, Comme le montre J.P.CHRETIEN, à partir du début de 1994 des jeunes du FRODEBU sont armés à Kamenge avec la complicité des services de la documentation. A l'époque, des armes sont notamment achetées au Rwanda.

¹²⁰CHRETIEN (J.P.), op-cit, p.187.

¹²¹BARUS-MICHEL (J.), op-cit, p.64.

Les premiers coups de feu sont tirés en février à la veille de la rentrée scolaire. Il faut ainsi prévenir les situations de débordement par le désarmement de la population déjà « surarmée ». Ici, les approches du FRODEBU et de l'Opposition diffèrent.

L'Aube de la démocratie illustre cette divergence d'opinion : « *les Hutu considèrent qu'en les désarmant, ce serait une occasion de plus pour surarmer les tutsi déjà surarmés depuis 1973*¹²² ». Ce journal affirme aussi que l'armement des milices tutsi est l'option de l'UPRONA dès 1972. Cette opposition s'est exacerbée depuis le putsch du 21 octobre 1993. Il souligne aussi que la hantise de la mort a poussé des éléments à penser à l'acquisition des armes.

Face à cette situation, chaque groupe campe sur ses positions. Les partis à majorité hutu accusent l'UPRONA de tout ce qui est arrivé pour le pays, et quant aux partis pro-tutsi, ils voyaient des scénarios semblables à ceux de 1965, 1972, et très récemment 1993 à l'intérieur du pays. La jeunesse voyait que les crises étaient très présentes. Et les jeunes tutsi, et les jeunes hutu, chaque groupe voyait une menace à leur survie, d'où la recherche des moyens pour se protéger contre l'adversaire.

C'est pourquoi l'opinion nationale et internationale a assisté aux signes précurseurs de la balkanisation de la ville. Les quartiers périphériques de la ville, donc frontaliers avec Bujumbura rurale étaient armés. Les jeunes tutsis avec certains leaders cherchent les moyens pour contrecarrer ce mouvement. « *Les massacres ou le génocide venait de se terminer à l'intérieur. Il n'existait plus de tutsi et de hutus modérés, ce qui restait, c'était de parachever en créant le chaos et le désordre dans la ville. De plus, cette ville devrait être anéantie et contrôlée par ceux qui ont gagné les élections de Juin 1993*¹²³ ». Les partis de la mouvance voyaient le principal handicap chez la jeunesse urbaine car elle était bien organisée.

Par la suite, Kamenge s'installe dans la guérilla urbaine : attaques des postes militaires, bombardements, tentatives successives de désarmement de Mars 1994 à Juin 1995, prisons clandestines, etc. Le quartier est en permanence bouclé par l'armée jusqu'à ce qu'il se vide de ses habitants.

Face à cette situation de vide politique et institutionnel, entretenue par un manque de consensus entre les protagonistes du conflit en cours, les jeunes se retrouvent divisés sur la gestion y relative. De plus, le collectif des partis politiques de l'opposition et le pouvoir en place ne s'entendaient pas du tout sur les voies et les moyens pour sortir le pays de la crise.

¹²² RUKUNDO (S.) : « *Et ce silence de certains partis politiques* » : L'Aube de la Démocratie n° 34 du 1-15 Mars 1994, p.5.

¹²³ Propos de BITAKINSANGA Edmond, Enquêté, Bujumbura, 25/10/2009.

II.3.5. Les Journées « Villes-Mortes ».

Ces journées furent rendues célèbres par les victimes qu'elles ont produites, la terreur qu'elles ont instaurée et l'épuration ethnique qu'elles ont planifiée.

Le journal le Renouveau décrit les conséquences y relatives : « *L'Organisation des journées villes-mortes est l'exemple d'une action qui a coûté cher à l'Etat et aux habitants de la capitale alors que la revendication des jeunes pouvait trouver une solution pour le dialogue et la concertation*¹²⁴ ».

Des véritables attaques ethniques furent observées et des quartiers entiers furent balkanisés et transformés en ghettos ethniques : « *Les villes-mortes furent préparées et pensées d'abord par ces meneurs ensuite partagées avec des cristaux des masses qui les mettront en exécution en collaboration avec les jeunes des quartiers*¹²⁵ »

Le politologue J.S.MUNTUNUTWIWE souligne le travail psychologique effectué par les Mass medias par la disponibilité des tracts et les recours à la propagande clandestine ou semi-clandestine : « *les premiers ont en effet participé dans la construction d'une identité illusoire et dans sa relative consolidation*¹²⁶ ». L'imminente intervention militaire d'une force africaine d'interposition et d'observation demandée par le Frodebu va faire déborder le vase.

Signalons en outre l'action des groupements idéologiques qui s'occupent d'intérêts matériels en fonction d'intérêts idéologiques. L'exemple typique est la SOJEDEM et le PA. Amasekanya qui défendent les droits des minorités et des rescapés du génocide. Ces deux groupements vont l'un comme l'autre participer activement à la planification et l'organisation des journées villes-mortes qui ont paralysé la vie des citoyens dans la Mairie de Bujumbura.

II.3.6. Des manifestations et grèves : Vers la rupture totale.

Dès l'officialisation des résultats du scrutin du 1^{er} Juin par la cour constitutionnelle, l'on assiste à des marches-manifestations, des grèves des étudiants et des fonctionnaires Tutsi contre ce qu'ils appellent le vote ethnique du 1^{er} Juin 1993.

A travers ces actions de contestation, le régime NDADAYE ne va pas trouver de répit. Il sera aux proies des milieux politiques et civils de l'opposition qui s'occupent surtout de sa diabolisation. Ils l'accusent d'être l'instigateur de tous les maux dont souffre le pays. Aussi, les jeunes vont soulever le problème d'arrestation

¹²⁴SERGES (G.) : « *Ne pas placer la confiance dans les rumeurs de ghetto ethnique* » : *Le Renouveau* n° 4615 le Mercredi 31 Mai 1995, p.6.

¹²⁵ MUNTUNUTWIWE (J.S.), *De la Violence Politique au Burundi*, Bujumbura, UB, DEA, 2002, cité par MUTUNZI (P.) NKURUNZIZA, *op-cit*, p 66.

¹²⁶ MUTUNZI (P.) & NKURUNZIZA (D-R), *op-cit*, p.64.

arbitraire, de torture, d'intimidations et d'enlèvement par le parti au pouvoir le Frodebu. Ils se réclament d'être à mesure de constituer une force d'auto-défense si ces manœuvres ne s'arrêtent pas. L'attitude des Forces de l'ordre les incite plus à la violence car ils ne comprennent pas, disent-ils comment elles s'acharnent à les arrêter alors que les gens qui tirent sur les militaires ne sont pas du tout arrêtés.

II.3.7. La chute de la Convention de gouvernement.

A la mort de CYPRIEN NTARYAMIRA, M.NTIBANTUNGANYA, alors Président de l'Assemblée Nationale assura l'intérim. En Octobre 1994, un consensus s'établit entre les Forces de Changement (FRODEBU et sa mouvance) et les partis dits de l'Opposition (UPRONA et ses alliés).

Ce qu'on appelle Convention de Gouvernement est un accord entre les partis agréés en vue de la mise en place d'institutions de consensus, du retour à la paix, de la sécurité et de la confiance ainsi que l'émergence de l'Etat de droit et de redressement économique du pays.

Au terme de l'accord, le favori a été Sylvestre NTIBANTUNGANYA, pour être Président de la République. Mais son règne fut ambigu dans la mesure où la Convention aboutit rapidement à la crise de confiance au sein de l'exécutif entre le Président et son Premier ministre provoquant ainsi des arrêts de travail, des grèves et des protestations de toutes sortes.

Se rendant incapable de ramener la paix et surtout d'arrêter les soulèvements populaires, la Convention fut renversée.

Au cours de nos entretiens, 23% des étudiants de l'Université interrogés déclarent avoir participé au mouvement qui a chassé NTIBANTUNGANYA du pouvoir. Et à travers leurs témoignages, il ressort que l'Université du Burundi a été le laboratoire de cette chute planifiée de la convention du gouvernement. Le Coup de force du 25 Juillet 1996 porta pour la deuxième fois au pouvoir le Major Pierre Buyoya, candidat « malheureux » aux présidentielles de Juin 1993.

II.3.8. Les tentatives de sortie de crise.

La crise dans laquelle est plongé le pays va exiger des acteurs politiques des mécanismes de gestion pour pallier à cette impasse liée au vide institutionnel. C'est dans un climat de violence que s'organise le débat.

Pendant cette crise, la jeunesse a été globalement accusée d'être la plus active dans les tueries et infractions de tout genre. Mais il faut relativiser cette affirmation faite par des hommes politiques, puisqu'à côté des mouvements violents et destructeurs, il y'a eu naissance d'autres mouvements rassurants et sécurisants. Nous entendons ici les mouvements d'action catholique, plus anciens et organisés, et à l'intérieur desquels les clivages ethniques sont moins sensibles. Ajoutons à cela d'autres associations ou mouvements de jeunes ayant comme objectifs principaux : l'éducation, l'encadrement de la jeunesse, le développement socio-économique du

pays. On peut citer à titre d'exemple l'Association pour la Paix et les Droits de l'Homme et le Réveil des jeunes pour l'éducation et le développement.

En effet, nous avons pu chercher des informations sur certaines associations afin de nous rendre compte de leurs réalisations. C'est ainsi que l'Association pour la paix et les droits de l'Homme et le Réveil des jeunes pour l'éducation et le développement ont été choisis en guise d'exemple.

II.3.8.1. Association pour la Paix et les Droits de l'Homme (A.P.D.H)

1. Historique

L'Association pour la paix et les droits de l'Homme est née à l'école secondaire Don Bosco de Ngozi en 1994 et agréée le 13 Août 1998 ; L'Idée de créer cette association émane de M. NTIRUHUNGWA Joseph qui était élève de la seconde lettres modernes à cette époque. Cette idée était motivée par un souci de voir les jeunes se rassembler pour l'intérêt général des communautés en conflit. La vision globale est de contribuer à la promotion de la justice sociale, des droits humains pour un développement intégral de la nation.

2. Les objectifs de l'association

Les objectifs de cette association s'articulent autour de quatre points principaux :

- Promouvoir et défendre les droits de l'Homme ;
- Sensibiliser la population et la jeunesse en particulier à la résolution pacifique des conflits et à la reconstruction nationale ;
- Lutter contre toute atteinte aux droits humains des collectivités en général et les groupes vulnérables et marginalisés en particulier ;
- Contribuer à l'émergence d'une communauté plus responsable ayant le réflexe de voir, juger et agir.

L'APDH travaille également sur quatre volets avec des approches différentes :

Axes	Approches
Education en droits humains	Approche basée sur la promotion des droits de l'homme
Consolidation de la paix	Approche basée sur les actions de proximité c'est-à-dire être en permanence au contact des communautés locales,
Genre et gouvernance	Approche basée sur les thématiques liées à l'émergence de leadership et de l'intégration des femmes dans les organes de prise de décisions.
Renforcement des capacités	-Communication pour le changement de comportement, c'est-à-dire lier le cadre légal avec le cadre coutumier et traditionnel

3. Ses réalisations

Le premier projet que l'Association pour la paix et les droits de l'homme a exécuté à l'endroit de la jeunesse s'appelle « Société Civile et Education aux droits humains ».

Ses bénéficiaires étaient les jeunes de Bujumbura, Gitega, Ngozi et Muramvya. Ce projet avait pour but d'encadrer, dans quatre et vingt dix établissements de ces provinces, les jeunes membres de l'APDH réunis au sein des clubs scolaires pour la promotion des droits humains dans leurs établissements en général et dans le pays en particulier. Les activités étaient organisées autour de deux points :

- Inciter les jeunes à participer régulièrement aux travaux de développement et à la sensibilisation sur la promotion des droits de l'homme
- Inciter les jeunes élèves membres de l'APDH à participer dans des séminaires et ateliers d'encadrement et de formation organisés par différents partenaires de l'Association comme la Ligue ITEKA

Le deuxième projet de l'APDH exécuté également à l'endroit de la jeunesse s'appelle « Projet UMWIZERO » Il a été exécuté dans quatre provinces du nord du pays à savoir Ngozi, Kayanza, Kirundo et Muyinga, Ce projet avait pour but de sensibiliser les communautés locales sur la promotion des droits de la femme rurale et de sa contribution pour la recherche de la paix et le développement du pays.

Le troisième projet de l'APDH est dénommé « ISHAKA » Il a pour objectif de promouvoir les droits de la fille des zones urbaines, Il a été exécuté à Bujumbura et à Gitega. Ce projet implique également la dynamique masculine pour la protection des droits de la fille urbaine dans l'intérêt général de la communauté.

Notons qu'on observe jusqu'à maintenant l'impact des initiatives de l'APDH car :

- les jeunes ont cette envie d'adhérer dans cette association, Cela se remarque dans des adhésions massives des clubs de l'APDH dans les établissements secondaires de l'intérieur du pays
- les jeunes de l'APDH qui sont en mairie de Bujumbura organisent mensuellement des débats autour des thèmes de droits de l'homme, de la recherche de la paix et de la reconstruction nationale.
- Emergence des mouvements d'élèves qui revendiquent leurs droits : réclamer sa copie, dénoncer des cas de corruption, d'impunité et de viol commis dans leurs établissements.
- Goût à l'initiative et au leadership chez les jeunes de l'APDH, Cela se remarque dans des petites activités génératrices de revenus qu'ils ont eux-mêmes initiées et dans des responsabilités qu'ils assument dans les lieux d'étude et de travail.

II.3.8.2. Réveil des Jeunes pour l'Éducation et le Développement

1. Historique

L'Idée de créer cette association émane des jeunes étudiants burundais réfugiés au Kenya quand la crise de 1993 a éclaté. Ces derniers, jugeant que la guerre n'apporte que désolation au sein des communautés, conscients que les jeunes incarnent l'avenir de leur pays meurtri, décident de créer une association dénommée Réveil des jeunes pour l'Éducation et le développement. Elle fut agréée en 1997 sous la demande des jeunes burundais membres adhérents de l'association.

Le contexte de création de l'association Réveil des jeunes pour l'éducation et le développement est d'amener les jeunes à contribuer à la recherche de la paix et au redressement national pour atteindre le développement global de tous les citoyens.

2. Objectifs

Cette association avait deux objectifs principaux :

- l'autopromotion de la jeunesse par la création des activités génératrices des revenus
- contribution de la jeunesse à la recherche de la paix et au développement communautaire

3. Réalisations

L'Association Réveil des Jeunes pour l'Éducation et le Développement a fait plusieurs choses dans le domaine de l'éducation de la jeunesse et de la recherche de la paix ; Ses réalisations se résument par le bilan qui suit :

- Il a construit des maisons des déplacés à Carama en mairie à Bujumbura
- Il a contribué à l'éducation des enfants journalistes en collaboration avec l'UNICEF
- Il a distribué des habits dans les centres des sinistrés à Buyenzi et à Ngagara ;
- Il a organisé une journée de solidarité avec enfants rescapés de la guerre le 24 Novembre 1993 à Bujumbura
- Il a organisé des visites dans des camps des déplacés à l'intérieur du pays
- Il a distribué des uniformes aux enfants vulnérables de la mairie de Bujumbura
- Il a payé du minerval pour les enfants vulnérables des quartiers périphériques de la capitale
- Il a fait réintégrer des jeunes filles prostituées dans les écoles pour la poursuite de leurs études

- Il organisé des ateliers de sensibilisation des jeunes pour lutter contre le sida
- Il a organisé des activités conjointement avec l'association JAMAA pour lutter contre la drogue
- Il ouvert un restaurant dénommé « Réveil des Jeunes » à Kamenge pour la prise en charge des frais de scolarisation des enfants vulnérables de la Mairie
- Il a organisé des journées de sensibilisation pour la résolution pacifique des conflits chez les jeunes rescapés de la guerre
- Il a contribué à la préservation de l'environnement par la plantation des arbres dans les zones Rohero et Buterere
- Il a organisé des matchs de football entre les jeunes des quartiers Nord de la capitale pour la réconciliation

Les réalisations de cette association ont eu un impact dans la vie des jeunes bénéficiaires :

- Certaines filles réintégrées dans les écoles ont changé leurs vieilles habitudes de prostitution en adoptant un comportement responsable
- Certains enfants journalistes sont devenus plus tard des journalistes sur différents médias comme Hortence Iradukunda de la radio Isanganiro
- Les formations reçues par les jeunes ont aidé à monter leurs propres projets en créant des activités génératrices de revenus pour sortir du chômage et de la pauvreté.
- Certains enfants de la rue pris en charge par cette association sont parvenus à changer en adoptant un comportement responsable.

En définitive, ce bilan nous pousse à affirmer qu'à côté des organisations politico-ethniques, au niveau de la jeunesse, des mouvements associatifs aux aspects positifs ont contribué à la sortie de la crise. Ils ont, comme objectif, l'investissement des jeunes eux-mêmes à la recherche de la paix, au développement et à la reconstruction.

CHAPITRE III : LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES AVEC LE REGIME ISSU DE L'ACCORD D'ARUSHA.

L'Organisation des élections de 2005 trouve son fondement dans les « chapitres 1 et 2 articles 5 et 20 du protocole II de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi¹²⁷ ».

Ces articles définissent les principes de mise en place de la constitution post-transition et du processus électoral.

Le référendum constitutionnel de 2005 a été suivi par des consultations électorales de Juin à Septembre. L'Année 2005 constitue donc une étape importante pour les jeunes parce qu'ils vont exiger la poursuite de la démocratisation du système politique burundais par la redynamisation du mouvement des jeunes au sein de leurs partis politiques et associations afin de répondre à un malaise important lié à la question de la représentativité des jeunes au sein des organes de prise de décision.

III.1. La Résolution A/RES/54/120.

III.1.1. Historique de la Résolution.

La résolution A/RES/54/120 trouve ses origines dans l'instauration la journée internationale de la jeunesse célébrée chaque année le 12 Août depuis 1998. L'Objectif de la journée internationale de la jeunesse est de promouvoir, tout particulièrement auprès des jeunes, le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'Horizon 2000 et au-delà. Ce programme encourage l'action en faveur des jeunes dans dix domaines prioritaires: éducation, emploi, malnutrition, pauvreté, santé, environnement, toxicomanie, délinquance juvénile, loisirs, pleine et entière participation des jeunes à la vie de la société et à la prise de décisions. Une action de mise en œuvre du Programme aux niveaux national, régional et mondial y est également recommandée.

C'est en 1991 que les jeunes réunis à Vienne (Autriche) pour le Premier Forum Mondial de la jeunesse organisé par l'ONU ont proposé d'instaurer une Journée Internationale de la Jeunesse. Le Forum recommandait qu'une telle journée soit célébrée en partenariat avec des Associations de jeunes dans l'objectif plus particulier d'organiser des activités promotionnelles et d'appels de fonds pour soutenir le Fonds des Nations Unies pour la Jeunesse .En 1998, par une résolution adoptée lors de la première Conférence Mondiale des Nations Unies à Lisbonne du 8 au 12 Août 1998,le 12 Août a été déclarée Journée Internationale de la Jeunesse.

¹²⁷Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation, Arusha, 28 Août 2000, pp.30-50.

Cette recommandation a été ensuite entérinée lors de la Cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale par l'adoption de la Résolution A/RES/54/120, en date du 17 Décembre 1999 et intitulée « Politiques et Programmes mobilisant les Jeunes ».

III.1.2. Le contenu de la résolution

La Résolution A/RES/54/120 des Nations-Unies repose sur un Programme d'Action Mondiale pour la jeunesse à l'Horizon 2000. Ce programme est articulé sur divers volets parmi lesquels la pleine et entière participation des jeunes à la prise de décisions. Ce volet contient ainsi plusieurs recommandations adressées aux Etats membres de l'ONU :

- Aider les jeunes à prendre conscience de leurs droits et responsabilités en tant que citoyens ;
- Contribuer à l'éducation de la citoyenneté et à la participation des jeunes à la prise de décisions ;
- Reconnaître les droits des jeunes, notamment le droit d'Association ;
- Soutenir diverses associations ou organismes œuvrant pour la jeunesse ;
- Favoriser l'émergence de nombreuses associations travaillant sur la promotion des jeunes dans les instances de prise de décisions ;
- Consulter les jeunes directement à travers divers espaces de concertation comme les conseils et les parlements des jeunes ;
- Aider les jeunes à participer à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et plans nationaux qui les concernent ;
- Inciter les jeunes à se faire représenter aux instances de prise de décisions ;
- Célébrer les journées internationales relatives à la participation des jeunes comme les journées de la citoyenneté, semaine d'éducation contre le racisme, ateliers, manifestations publiques ;
- Dégager des rapports relatifs à l'analyse des besoins des jeunes par les enquêtes, tables rondes souvent effectuées par le ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Culture.
- Elaborer des lignes budgétaires diverses et subventions aux associations des jeunes ;
- Encourager la coopération et les échanges entre organisations de jeunesse aux niveaux local, régional et international ;
- Créer des réseaux dans lesquels se retrouvent les associations, mouvement d'éducation populaire, mais aussi, mutuelles, syndicats qui contribuent

- financièrement, humainement, ou d'une autre manière à la mise en place des projets des jeunes ;
- Favoriser le partenariat entre l'Etat ou les collectivités locales et les associations, organismes ou mouvement d'éducation populaire autour des projets communs.

III.2. La jeunesse comme ressource politique.

En général, les formations politiques contribuent à amener un individu à s'intéresser à la vie publique ; Cependant les partis politiques et les associations ont été déterminantes pour une entrée massive des jeunes dans la vie politique.

III.2.1. Les associations des Jeunes : tremplin d'ascension politique.

Si en France, L'Ecole Nationale d'Administration(ENA) reste une institution qui forme des Cadres de la scène politique, au Burundi, l'éclosion des mouvements associatifs observée depuis les années 1990 favorise l'émergence des jeunes longtemps écartés des affaires politiques de la nation.

En effet, depuis la promulgation de la Constitution de 1992 relative aux modalités et aux conditions de création des partis politiques suspendus depuis 1962, les jeunes avaient activement pris part à la formation de certains partis politiques même si leur rôle et leur influence au sein de ces partis restaient minimes.

Par contre, par la renaissance des mouvements associatifs et l'instauration du processus de démocratisation qui a finalement abouti à l'Accord d'Arusha, les jeunes s'imposèrent par leur compétence. Ainsi comme le dit Alphonse HAKIZIMANA, « *Le milieu associatif permet aux jeunes de s'ouvrir aux autres, de dissiper leur timidité et de s'intéresser au débat public qui a cours dans le pays*¹²⁸ ».

Lors de nos entretiens, il a été constaté que 68% des jeunes appartiennent à une association. Ils sont 17% à appartenir aux associations socio-éducatives et 41% dans les associations communales ou régionales (Etudiants surtout), et 10% dans des associations à caractère politique (la plupart sont des étudiants de l'Université).

Pour eux, « *L'appartenance à une association permet aux jeunes de tester leurs capacités à prendre la parole en public, son aptitude à discuter et à être leader*¹²⁹ ».

¹²⁸Propos de M.NSENGIYUMVA Jean, Membre du Parti Frodebu, Elu dans le Conseil Communal de Gihosha, Bujumbura, le 04/12/2009.

¹²⁹Propos de Monsieur Toussaint NININHAZWE. Indépendant ; Membre du Conseil Communal de Nyakabiga, Bujumbura, le 26/11/2009.

Le mot leader renvoie d'office à la notion de groupe. Le leader est celui qui fixe les objectifs à atteindre et arrive à mobiliser les gens pour le suivre dans la direction qu'il a choisie. Et le leader ne peut mener à bien son travail que s'il possède un bagage intellectuel ou un niveau d'instruction suffisant. Ainsi, il ressort des entretiens que 73% des jeunes interrogés furent d'anciens leaders à différents niveaux de la vie associative (présidence, gestion, etc...).

Mais l'efficacité du leader dépend de son niveau d'instruction qui lui permet d'appréhender les problèmes, de réfléchir sur les voies et moyens susceptibles de les aider à trouver des solutions. Ainsi 49% des jeunes contactés auraient atteint le niveau universitaire contre 17% de niveau secondaire.

Ainsi, la stratégie d'intégrer les associations des jeunes s'avère la plus évidente. Certaines associations des jeunes aident dans l'émergence des affaires politiques de la nation : *« J'ai intégré les associations, il y a cinq ans. Celles-ci m'ont aidé à développer cette tendance de me lancer dans les affaires politiques. On discutait des idées, des projets et nos chefs sentaient cette nécessité à ce que notre participation soit aussi effective dans les instances de prise de décision politique. C'est ainsi que 2005, je me suis fait élire dans le conseil communal de ma commune et les résultats me sont actuellement satisfaisants »*¹³⁰.

Si le milieu associatif demeure une grande Ecole pour l'initiation à la vie publique, On lui consacre peu de temps comme en témoigne Ariane HAKIZA : *« Quelquefois, l'on accorde peu de temps aux activités de nos associations. Cela à cause de nos travaux d'Etudiants ou simplement par une négligence non fondée et non justifiée. Il faut mettre de la rigueur au sein des membres de nos associations des jeunes*¹³¹ ». Un autre jeune élu-local le complète : *« La plupart des jeunes qui sont parvenus à s'imposer comme candidats aux conseils communaux de mon parti ont passé nécessairement dans l'une ou l'autre association. Les associations sont presque une structure qui œuvre comme un parti politique bien que leurs buts soient différents. Elles nous aident à nous sentir plus concerné par les affaires qui prennent cours dans nos milieux de vie quel qu'en soit les objectifs poursuivis. Nous lançons des débats et on se complète sur tous les points qui ne font pas une certaine unanimité de tous les membres en réunion*¹³².

¹³⁰Propos de Monsieur Nahayo Fernand, Membre du Parti Sahwanya FRODEBU, Elu dans le Conseil Communal de Rohero, Bujumbura, le 16/11/2009.

¹³¹Propos de Mademoiselle NTIBAGANA Fanny, Membre du Parti FRODEBU, Elue dans le Conseil Communal de Rohero, Bujumbura, 25/11/2009.

¹³²Propos de Monsieur NDIZEYE Janvier, Membre du Parti PARENA, Elu dans le Conseil Communal de Ngagara, Bujumbura, 16/11/2009.

- Au cours des entretiens, tout le monde s'accorde à reconnaître les bienfaits reçus du mouvement associatif.

Cependant, la façon dont la plupart des associations des jeunes sont commandées laisse à désirer. Le Leadership constitue donc un élément important dans la vie de l'association. Si le leadership est inadéquat, nous remarquons alors que : « *les réactions au style du chef sont soit individuelles, soit collectives* »¹³³.

Il est donc important que le chef soit investi d'une confiance considérable. Dans le cas contraire, même si le rendement escompté a été atteint, l'on observe que les membres sont dans une situation d'insatisfaction.

Dans certaines associations ; l'on observe un type de commandement autoritaire. Une sorte de tension s'est installée entre les membres du fait que ceux-ci travaillent et s'exécutent par peur. Si la tâche exige une ambiance détendue et la créativité des membres, le chef reste dans une situation inadéquate. MUCCHIELLI pense à ce propos que « *le chef autoritaire et direct est non seulement désadapté mais encore décontenancé et inquiet*¹³⁴ ».

De leur côté, les membres sont mécontents et insatisfaits car ils ne sont pas consultés. On dirait qu'ils ne sont concernés par le processus de prise de décision. Dans un tel style de commandement, il se produit selon LAFON « *des réactions d'agressivité ou d'apathie, l'agressivité se localisant sur les boucs-émissaires*¹³⁵ ».

Il s'en suit que ces associations perdent leur unité dynamique et leur motivation première car une frustration générale est devenue un climat de travail quotidien. De plus, le leader peut recourir aux règles inhumaines et dans ce cas, on observe un ralentissement ou une déformation de la croissance de l'association.

Dans d'autres associations ; c'est un commandement de type laisser-faire qui prévaut souvent : celui-ci crée des problèmes relationnels entre les membres de l'association. En effet, le contrôle et le suivi étant absents, il s'en suit que certains travaillent pendant que d'autres s'abstiennent de jouer leurs rôles. La coordination des activités par rapport au plan commun leur fait défaut. D'où le résultat n'est pas vu comme le fruit d'efforts communs : ceux qui sont travailleurs accusent les autres d'être des parasites. LAFON conçoit qu'avec ce style de commandement, tout est bloqué car, « *L'Attitude laisser-faire supprime tout cadre d'action, elle engendre l'insatisfaction, insécurité et agressivité*¹³⁶ ».

¹³³MUCCHIELLI(R.), *Le Travail en Groupe*, Paris, Editions Sociales Françaises, 1988, p.97.

¹³⁴ Idem.

¹³⁵LAFON (L.), *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'Enfant*, Paris, PUF, 1963, p.504.

¹³⁶LAFON (L), *op-cit*, p.505.

Tout cela résulte du fait que le leader ne sait pas se centrer autant sur la tâche que sur les membres dans la poursuite de la motivation commune.

Dans les deux cas, les problèmes ne manquent pas et un changement d'attitudes et de comportements peut s'observer. Dans ce style, le chef est techniquement compétent mais il admet que tel ou tel membre soit compétent que lui sur tel ou tel point particulier. Chacun se sent membre à part entière de l'association.

En plus, on retrouve dans d'autres associations un commandement de type participatif. Ici, la fonction du leader consiste à intensifier les interactions, à laisser se former la décision des membres de l'association dans l'égalité de droit des participants et des apports.

Néanmoins, ici aussi les problèmes ne manquent pas. Si un membre parvient à capter l'attention des autres et à avoir une influence considérable, il peut être perçu comme un élément gênant. C'est ce phénomène que décrit SEVERIN : *«Un processus courant qui évacue les informations est d'ignorer ceux que l'on sait ou que l'on suppose être des experts. Les gens jalourent ceux qui possèdent des connaissances spéciales et ils se méfient d'eux. Quant à l'expert, parce qu'il est net, persuasif et que ses exposés ne laissent pas d'être impressionnants, il suscite l'opposition et le ressentiment des autres membres¹³⁷»*.

Ainsi, le chef se voit confronté à un problème sérieux de gestion des individualités avec les caractères correspondants. Il doit en outre ajuster sans cesse son mode de leadership et centrer l'attention sur la manière de concilier l'intérêt général avec les pulsions individuelles déjà existantes. Outre le cadre associatif, les partis politiques constituent aussi une porte d'entrée en politique.

III.2.2. Les partis politiques.

Dans la mesure où ils contribuent à la formation et à la diffusion des opinions concernant les rapports entre les groupes et individus, à l'invention et à l'apprentissage des modalités d'actions légitimes, tous les groupements participent, d'une manière ou d'une autre, à la vie politique d'une société, et les organisations politiques ont dans la légalité le droit de revendiquer et de formuler des exigences et demandes à l'endroit du gouvernement.

Roger-Gérard SCHWARTZENBERG définit un parti politique comme une organisation durable agencée au niveau local visant à conquérir le pouvoir et recherchant à cette fin le soutien populaire.

Jean CADARD, quant à lui affirme qu'*« un parti politique est un groupement organisé de citoyens, constitué pour défendre et faire triompher leurs opinions et*

¹³⁷SEVERIN (F.T.), cité par BUGENTAL (J.F.T.), *Psychologie et Libération de l'Homme*, Verviers, Gérard & Co, 1973, p.217.

leurs intérêts et pour obtenir la réalisation d'un programme de réforme, en participant à la vie politique par les activités complémentaires suivantes : encadrement des électeurs, des candidats et des élus, utilisation des moyens de formation critique et d'influencer sur l'ensemble du peuple et des représentants et si possible conquête partielle ou totale du pouvoir »¹³⁸. La recherche des électeurs et leur encadrement en vue d'un électorat très majoritaire pour la conquête du pouvoir et son exercice constituent les vœux chers de l'esprit et du fonctionnement des partis politiques.

Les partis politiques constituent l'instrument de mobilisation efficace et peuvent favoriser l'unification de la Nation et la sécularisation de la société. Ils mobilisent aussi les énergies de la population pour le développement du pays :

A ce propos, Léonidas NYUNGANIRA affirme : « Nos partis politiques nous aident à mieux exprimer nos soucis en rapport avec la gestion du pays. Elles sont des structures qui incarnent notre volonté d'investir le champ politique. Ce n'est pas toujours facile en ce que nos intentions trouvent la faveur escomptée d'un coup mais elles révèlent un sentiment de participation politique des jeunes dans les affaires du pays¹³⁹ ».

Ainsi, le souci d'un nouvel ordre politique, d'une alternance politique, de l'acquisition des moyens d'expression libre, de la possibilité de la création des organisations de la société civile, du respect du principe de la souveraineté populaire, de la participation politique, ont milité dans le choix des partis politiques à intégrer, comme l'affirme notre enquêté : *« Le choix d'intégrer un parti politique n'est pas du tout un simple fait de hasard. Il faut que nos partis politiques prennent en compte nos considérations même si l'on est jeune. Un parti qui milite pour la participation effective de ses membres dans les orientations politiques du pays, qui opte pour une expression libre, qui respecte les droits de l'homme et les droits des citoyens, est celui pour lequel on opte à intégrer¹⁴⁰ ».*

Quelles sont donc les ressources et les capacités d'actions offertes par ces organisations politiques, et comment sont notamment mobilisées, au profit des membres de ces organisations, des ressources sociales variées ?

Ici, les réponses à ces interrogations peuvent être cherchées dans les soutiens des autres groupements et organisations non identifiées socialement comme « politiques », mais liées de diverses façons aux partis.

¹³⁸CADART (J.), *Institutions Politiques et Droit Constitutionnel*, T1, 2^{ème} Edition, Paris, LGDJ, 1974, p.223.

¹³⁹Propos de Monsieur Léonidas NYUNGANIRA, Membre du Parti PARENA, Elu dans le Conseil Communal de la Commune Nyakabiga, Bujumbura, 26/11/2009.

¹⁴⁰Propos de Monsieur Philémon DUSHIMIRE. Membre du Parti PARENA, Elu dans le Conseil Communal de Ngagara, Bujumbura, 16/11/2009.

En effet, Jacques LAGROYE écrit que par ces soutiens et relations, plus ou moins officialisés, plus ou moins avoués et considérés comme légitimes, les organisations politiques offrent en fait à leurs membres des ressources sociales susceptibles d'être utilisées dans la compétition, et aussi politisées, c'est-à-dire converties en moyens d'actions politiques.

La participation politique, de quelque manière qu'on la mesure, suppose en définitive, que les jeunes eux-mêmes soient incités à participer en concevant des programmes à proposer à la masse.

III.3. Jeune, acteur politique.

Aujourd'hui, parler de la présence des jeunes dans les instances de décision étatique ne relève plus de l'ordre des spéculations. En plus, cette présence rencontre des obstacles qui limitent la participation.

Par Instances Etatiques, nous désignons, selon les résultats de nos recherches, les Conseils Communaux qui font partie de l'appareil exécutif au Burundi.

En effet, après les réformes institutionnelles issues de l'accord d'Arusha signé entre le Gouvernement et le CNDD-FDD en Août 2000, la poursuite de la démocratisation du système politique burundais va réformer le paysage politique. Les jeunes, membres des partis politiques vont exiger la redynamisation du mouvement des jeunes au sein des partis politiques dans le but de répondre à un malaise suffisamment important lié à la question de la représentativité des jeunes au sein des organes de prise de décision.

Pour pallier à ce défi, les partis politiques vont permettre aux jeunes membres de figurer sur les listes bloquées des candidats éligibles aux élections de 2005.

En Mairie de Bujumbura, les jeunes de différents partis politiques ont brigué un mandat dans les différents conseillers communaux, nouveaux organes politiques et administratifs dénommés « Parlements locaux »¹⁴¹ issus de l'accord d'Arusha. Ces derniers ont pour principale mission de responsabiliser la population locale à lutter contre la pauvreté en participant dans la planification et la gestion de son processus de développement.

En outre, la longue expérience acquise au cours des fonctions administratives et politiques d'un élu local favorise l'élection à d'autres mandats soit locaux, soit nationaux. Ce cumul de mandats électoraux a pour effet de renforcer les ressources administratives de l'élu et ses capacités distributives locales. Dans ces conditions, les jeunes manquent cette expérience due à l'exercice de ces fonctions du fait que c'est la première fois qu'ils entrent dans les fonctions politiques. Cette situation ne leur permet pas de capitaliser leur position politique afin de montrer aux électeurs

¹⁴¹ Stiftung (F.E), *Les Mutations*, Editions Vervriers, Paris, 2009, p.3.

qu'ils peuvent adapter les ressources relationnelles au contexte social dont ils vont être non seulement porte-parole mais aussi leaders. Ainsi, il leur est difficile d'accéder aux mandats nationaux en tant que Parlementaire ou Sénateur. D'où ils se sont retrouvés dans des structures administratives et politiques locales tels les conseils communaux. Signalons que les Communes Kinama et Bwiza n'ont eu aucun jeune membre du Conseil Communal qui a été élu en 2005.

III.3.1. Les stratégies utilisées pour être élu.

Les jeunes élus dans les différents conseils communaux interrogés indiquent qu'ils sont parvenus à s'imposer par leur militantisme politique. Cette stratégie découle des actions menées au sein des différents partis politiques d'appartenance.

Le militantisme est ici défini comme étant « *une manière de participer intensément aux activités et aux tâches d'un parti, dont on accepte les objectifs et dont on adopte et propage l'idéologie*¹⁴² ».

De ce fait, il n'est que l'expression la plus forte de ce qu'on peut appeler la « subculture » politique partisane, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs, des attitudes et des comportements qui caractérisent le parti. C'est ainsi que les tâches auxquelles se consacrent le militant sont celles qui relèvent le mieux les objectifs de l'organisation et que l'idéologie qu'il diffuse est celle à laquelle souscrivent avec moins d'intensité sans doute, les simples adhérents. Ainsi, le militantisme devient un phénomène d'implication maximale dans les tâches caractéristiques du parti.

A ce sujet, Ariane HAKIZA, membre du Conseil Communal de Ngagara nous en dit plus : « *Pour être élu dans un tel organe (Conseil Communal), cela découle en premier lieu du parti politique dans lequel on ressort. Les activités que j'ai menées ont fait que je sois élue comme jeune sur la liste des candidats éligibles. Cela à cause de la ferveur avec laquelle je participais dans mon parti. J'ai dirigé la section jeune plusieurs années. Nous avons organisé des journées de débats dans notre section sur la santé politique de notre parti. Nous avons dressé les réalisations et les manquements et proposé les voies de sortie. Notre parti a accepté de financer un projet qui consiste à ouvrir une micro finance pour les jeunes de notre parti où seuls les jeunes de notre parti seront non seulement des dirigeants mais aussi embauchés. C'est donc cette attitude de responsabilité qui définit bien notre militantisme. Il doit se faire avec objectif, mais la plupart des jeunes adhèrent et militent uniquement par plaisir*¹⁴³ ».

¹⁴²LAGROYE (J.) *Et alii, Les Militants Politiques*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1976, Paris, p.1.

¹⁴³Propos de Mademoiselle Ariane HAKIZA, Membre du Parti MRC-RURENZANGEMERO, Elue dans le Conseil Communal de Ngagara, Bujumbura, le 25/11/2009.

S'il est vrai que la vie politique burundaise reste marquée par des clivages idéologiques au niveau des partis, il est normal que les militants soient eux-mêmes influencés par cet état de fait. Les jeunes ne sont pas en reste. A ce sujet, Ariane HAKIZA affirme : « *Notre parti donne la part qui convient aux jeunes. Nous nous sommes bien démarqués au niveau des jeunes militants par nos différents apports au parti. Etant donné que nos réalisations ont été satisfaisantes, notre parti a accepté à ce que la 4ème place sur la liste des candidats éligibles à tous les niveaux soit toujours réservée aux jeunes. C'est une chose importante. Le militantisme est donc la base de ce que nous sommes aujourd'hui*¹⁴⁴ ».

A travers ce qui précède, on voit que le militantisme revêt une importance capitale dans les différentes formations politiques, et cela à tous leurs échelons comme le reconnaît Hassan IDI : « *J'ai été élu comme Conseiller Communal non pas à cause du clientélisme politique, mais par mon implication personnelle. Notre parti trouve honneur dans le déploiement de nos forces pour sa cause. Avant les élections de 2005, la section jeunes de notre parti s'est décidée d'œuvrer pour la sensibilisation, l'enseignement idéologique en facilitant l'accès à l'information pour les jeunes de notre parti, en assurant la collecte et la vulgarisation des documents importants relatifs à la promotion de notre candidat à la présidence à l'époque, en facilitant la participation des jeunes de notre parti aux événements commémoratifs de l'histoire récente du pays. Je me suis retrouvé pilote dans ces actions : Si on s'est voué à de telles tâches, notre militantisme était le plus évident. Il se calcule par ailleurs par un dévouement à la promotion du parti et de ses membres*¹⁴⁵ ».

Dès lors, du simple adhérent au militant le plus actif, la gradation est progressive. Elle est fonction d'une implication croissante qui modifie l'intensité et non la nature de l'engagement partisan. Ce militantisme et son implication idéologique se mesurent par quatre critères à savoir « *La continuité dans l'action, la participation aux tâches les plus décisives pour le bon fonctionnement de l'organisation, le dévouement manifesté par le temps consacré aux partis, et l'intérêt pour les réunions et les congrès* »¹⁴⁶.

Une analyse plus poussée des entretiens menés permet de distinguer des adhérents, des militants épisodiques, des militants actifs et des supers-militants. Elle peut renforcer l'impression de proximité fonctionnelle par rapport aux différentes formations politiques.

¹⁴⁴Propos de Monsieur Fernand NAHAYO, Membre du Parti FRODEBU, Elu dans le Conseil Communal de Rohero, Bujumbura, 04/12/2009.

¹⁴⁵Propos de Monsieur HASSAN Idi, Membre du Parti CNDD-FDD, Elu dans le Conseil Communal de Rohero, Bujumbura, 04/12/2009.

¹⁴⁶ LAGROYE (J.) : Les militants politiques, Centre National de Recherche Scientifique, Paris, 1981, p.11.

III.3.2. Les limites de la participation.

Les limites de la participation politique des jeunes peuvent s'expliquer par des facteurs à la fois internes et externes.

III.3.2.1. Les facteurs externes.

Les raisons de non intégration politique des jeunes dans les organes de prise de décisions peuvent s'apprécier différemment suivant qu'on se situe au niveau de l'exécutif ou au niveau du législatif.

III.3.2.1.1. Au niveau de l'Exécutif.

En ce qui concerne le nombre très limité des jeunes au niveau des organes de prise de décision, nous pensons que la principale raison d'intégrer les jeunes, est le manque de volonté politique de la part des dirigeants.

Pourtant beaucoup de jeunes burundais ont été formés dans les grandes Universités du pays et de l'étranger, dans des domaines aussi variés qui pourraient faciliter leur intégration dans les hautes instances étatiques.

III.3.2.1.2. Au niveau du législatif.

Les discours tenus par les responsables des partis politiques surtout pendant la campagne électorale brillent par leurs contradictions .En effet, la perspective de l'ouverture des partis aux jeunes prônée dans les différents discours et les différents textes réglementaires des partis politiques avait suscité bien d'espoirs pour les jeunes.

Mais force est de constater que ces promesses n'ont pas été tenues lors de l'alignement des candidats sur les listes électorales.

Il faut noter que bien des partis ne consultent pas leurs bases et préfèrent recruter les candidats par cooptation au détriment des militants actifs prétextant le manque de moyens financiers. Bien plus, dans les scrutins de listes, la faible présence des jeunes réduit leur chance d'être élu qui revient prioritairement aux têtes de liste.

Un autre élément d'explication est la création des sections « jeunes » dans les formations politiques. Bien que précisée au départ, elle présente par la suite des effets pervers. Cette situation créée et entretenue par les partis politiques en enfermant les jeunes dans une sorte de « ghetto » politique , les empêche de se frotter aux grands meneurs de leurs partis et bloque même les possibilités d'entrée dans les compétitions pour l'accession aux différents postes internes au parti ,ce qui les marginalise davantage.

Si l'absence des jeunes au parlement peut trouver ses justifications dans ces considérations ci-haut énumérées, elle peut s'expliquer aussi par l'attitude des jeunes qui contribue à se disqualifier eux-mêmes sur le terrain politique par leurs attitudes et comportements.

Si l'absence des jeunes au parlement peut trouver ses justifications dans ces considérations ci-haut énumérées, elle peut s'expliquer aussi par l'attitude des jeunes qui contribue à se disqualifier eux-mêmes sur le terrain politique par leurs attitudes et comportements.

III.3.2.2. Les facteurs internes.

III.3.2.2.1. Rivalités politiques au sein de la jeunesse

Les jeunes sont parfois eux-mêmes à l'origine des maux qu'ils subissent dans le milieu politique. Cela se manifeste par les rivalités sournoises qui les opposent comme en témoigne cette déclaration de l'un de nos enquêtés *« au lieu qu'on fasse foule en dépit de nos appartenances politiques pour défendre la cause des jeunes, on se morfond dans des considérations de partis, d'ethnies ou du découpage administratif.¹⁴⁷ »*.

Cette situation entraîne plusieurs conséquences : d'abord ceux qui sont dans les organes de prise de décisions, une fois élus, font allégeance à leurs partis politiques et oublient la cause des autres jeunes.

Ensuite, ceux qui rêvent de postes politiques mais détestent cette façon d'y accéder où le niveau de participation politique des jeunes varie entre deux extrêmes allant de la manipulation ou du geste symbolique à des programmes complets, conçus par les jeunes et appliqués à ceux-ci. Pour être efficaces, les stratégies en faveur de la participation politique des jeunes doivent s'écarter des démarches de manipulation politique et s'insérer dans certaines dimensions fondamentales des structures, des institutions et des processus sociaux.

A cette ambiguïté s'ajoute l'auto-évaluation à laquelle se livrent les jeunes dans les organisations de prise de décisions lorsqu'il s'agit de statuer sur des décisions importantes pour la vie de leur localité administrative. Ils se retrouvent souvent devant une situation de transposition des rapports de subordination qu'ils entretiennent avec les chefs de leurs partis respectifs et les activités politiques qui sont les leurs. Ils s'interdisent par conséquent, toute remise en cause, toute initiative personnelle pour exécuter à la lettre les décisions de leurs chefs politiques. Cette situation rend quasi impossible tout effort de solidarité entre les jeunes élus-locaux pour des actions dynamiques et concertées.

III.3.2.2.2. L'esprit amateur des jeunes.

Pour la majorité des jeunes, la politique est juste un passe-temps pour résoudre quelques problèmes quotidiens, ou tout simplement un divertissement.

¹⁴⁷Propos de Monsieur Jean NSENGIYUMVA, Membre du Parti Frodebu, Elu dans le Conseil Communal de Rumonge, Bujumbura, 04/12/2009.

Notons par ailleurs que la naïveté est aussi un frein à la percée des jeunes dans la politique. La politique est avant tout un jeu d'intérêts où chacun tire la couverture de son côté. Ce qui suppose que les acteurs sont en permanence incités à obtenir tel poste ou tel titre honorifique. Pour atteindre leurs objectifs, ils sont prêts à toutes sortes de manipulations ou compromissions et utilisent des méthodes souvent machiavéliques. Or dans ce monde de compétition à mort, les jeunes font souvent confiance aux hommes politiques en comptant sur le sens de l'honnêteté ; de l'amitié et de la parole donnée. Cette attitude qui passe pour être naturelle au Burundi, agit en fin de compte, au détriment des jeunes.

Après ce constat de l'absence quasi-totale des jeunes dans les structures où se joue le destin de la nation, la question de l'intégration politique reste ouverte.

C'est pourquoi l'identification des stratégies à adopter pour lutter contre l'absence des jeunes en politique s'avère nécessaire, d'où la question des perspectives pour une amélioration de la présence des jeunes en politique au Burundi.

III.4. Nouvelles perspectives de la participation politique des jeunes au Burundi.

Les jeunes rencontrent assez de difficultés dans leur militantisme politique. C'est pourquoi la mise en place d'une cellule pouvant soutenir leurs efforts s'avère impérative.

Il serait aussi judicieux de faire un état des lieux des structures existantes qui œuvrent pour la promotion des jeunes tant du côté socio-économique que du côté politique.

III.4.1. Le rôle du Conseil National de la Jeunesse du Burundi (CNJB).

Vers les années 1990, le vocabulaire politique des pays africains s'est enrichi d'une nouvelle expression : Le Conseil National de la Jeunesse. Il désigne une instance inédite qui figurera désormais dans la nomenclature et l'histoire des institutions des pays africains. Ainsi, les Conseils Nationaux de la Jeunesse sont apparus comme la révélation d'un nouvel esprit, un signal lumineux qui lance les jeunes dans l'avenir politique.

Au Burundi, les jeunes ont senti la nécessité d'emboîter le pas aux autres dans la création de cette institution. Ils se sont appuyés sur des raisons jugées opportunes pour créer cet organe qui va contribuer à l'émergence des jeunes en politique.

Ainsi, les jeunes burundais ont décidé de créer Un Conseil National de la Jeunesse, qui est une structure nationale créée dans le cadre du Forum National de la Jeunesse : « *Elle est une institution Nationale Indépendante, Cadre d'Expression et d'action de la Jeunesse, fondée sur la solidarité positive, la culture de la paix,*

l'autonomie, l'ouverture et la contribution des jeunes au développement national¹⁴⁸ ».

En outre, « *Le Conseil National de la Jeunesse, étant l'organe représentatif de toute la jeunesse burundaise, doit être représenté dans les instances de prise de décision du pays comme le Parlement burundais, mais aussi dans les organismes ou organisations internationaux¹⁴⁹.*

Ici le Président de cette institution nous livre ses impressions en ces termes « *Le Conseil National de la Jeunesse rassemble toute la jeunesse, membres des partis politiques ou non, de la Société civile au sein d'une même institution qui a pour mission de jouer le rôle d'interlocuteur pour toutes les questions intéressant la vie nationale en général et de la jeunesse en particulier¹⁵⁰.*

Pourtant, une opinion affirme que cette institution est apolitique. Ici, le Président nous fait son point de vue « *Les organes dirigeants de cette institution sont apolitiques parce qu'ils se veulent rassembleurs. Mais prendre part aux affaires politiques est notre droit le plus absolu. D'ailleurs, sachez bien que notre plaidoirie est l'intégration des jeunes dans les organes de prise de décisions¹⁵¹ ».*

La participation au Conseil National de la Jeunesse est donc ouverte à tous les jeunes burundais. Elle est matérialisée par la participation aux activités de la jeunesse dans le cadre du conseil national de la jeunesse au niveau national et local.

Pour la question de la représentativité des jeunes, Cette institution rencontre encore des problèmes comme nous le dit son Président : « *Cette question de représentativité et d'intégration en politique pour les jeunes reste un problème majeur. Dans la démocratie représentative, les structures qui œuvrent pour la promotion politique reste en grande partie les partis politiques. Ces derniers semblent oublier que les jeunes doivent avoir leur part dans les organes de prise de décision. Ils doivent savoir que ce qu'ils font sans nous pour nous est contre nous. Le problème est toujours le fonctionnement interne des partis politiques. Nous sensibilisons les jeunes à intégrer les partis politiques et prôner pour une place de choix dans la constitution des listes des candidats éligibles à tous les niveaux des postes de responsabilités de leur partis politiques car ce sont ces partis qui jouent le rôle de révélateurs. Ils agissent sur les motivations du corps électoral*

¹⁴⁸Article 22 du Règlement interne du Conseil National de la Jeunesse.

¹⁴⁹Article 19 du Règlement interne du Conseil National de la Jeunesse.

¹⁵⁰Propos de Monsieur Denis KARERA, Président du Conseil National de la Jeunesse au Burundi, Bujumbura, le 24/11/2009 à l'Hémicycle de Kigobe.

¹⁵¹Idem.

pour l'amener à se cristalliser en une exigence élémentaire ,celle précisément qu'ils s'offrent à satisfaire¹⁵²».

A la question de savoir si les jeunes parviendront à exercer une fonction de revendication politique plus englobant, Le Président du CNJB nous fait le point : *« C'est une question de choix et de temps .Actuellement, l'on assiste à la multipolarité d'une action politique. Les jeunes sont beaucoup plus fidèles à leurs partis, mais ces derniers ne sont pas les seuls à traiter les affaires politiques, il existe également des associations des jeunes qui s'en occupent. On fait des rencontres souvent avec tous les jeunes associés ou non pour discuter de la situation politique du pays. Il faut que les jeunes assurent l'implication constructive dans les programmes de développement et leur participation effective aux débats et aux processus de prise de décision sur le développement du pays. Une fois que les jeunes parviendront à céder aux manipulations politiciennes et imposer un rapport de force durable en sa faveur, nous aurons déjà gagné le pari. C'est un travail de longue haleine, chacun est interpellé à apporter sa contribution¹⁵³ ».*

Ici, les jeunes veulent réagir aux besoins et aux menaces de l'avenir avec plus de créativité et moins de conformisme que leurs aînés : *« C'est notre vœu le plus cher. Par nos réalisations déjà faites ,nous sommes parvenus à concilier l'universalité du cadre d'action de notre institution avec la singularité d'un objectif primordial bien compris par les jeunes qui est celui de l'intégration des jeunes dans les sphères de prise de décision politique. Autrement dit, il s'agit de viser, non une intégration individualiste ou collective, mais une intégration enracinée, et dans nos partis politiques, et dans nos associations, voire dans l'Exécutif ou législatif burundais. Que ces organes acceptent tous la multiplicité des nouvelles structures politiques des jeunes qui œuvrent pour un horizon politique plus commun. En ce sens, l'intégration des jeunes dans les sphères de prise de décisions se donnera une acuité encore plus aigüe¹⁵⁴. »*

Avant de voir les réalisations déjà faites par cette institution, il s'avère important de signaler que depuis longtemps, les jeunes burundais n'ont jamais dépassé la fonction de revendication pour parvenir réellement à s'intégrer dans le processus de prise de décision.

¹⁵²Idem.

¹⁵³Idem.

¹⁵⁴Propos de Monsieur Denis KARERA, Président du Conseil National de la Jeunesse, Bujumbura, 24.11.2009, à l'hémicycle de Kigobe.

III.4.2. Quelques réalisations du CNJB.

- Le Conseil National de la Jeunesse a procédé à la formation d'un leadership par l'adoption d'un comportement responsable.
- formation en éducation du caractère fondé sur l'altruisme, citoyenneté.
- Sensibilisation des jeunes sur le comportement à adopter pendant, avant et après les élections.
- Formations des jeunes leaders en résolution pacifique des conflits.
- plaidoirie pour la constitution d'une coopérative pour que les micro-projets puissent être financés par les micro-crédits des jeunes.
- Octroi des micro-crédits aux initiatives des Associations des jeunes.
- Formation des formateurs en conception de micro-projets de développement en faveur des jeunes.

III.5. Cellule de liaison des initiatives politiques des jeunes.

Elle aurait pour ambition la promotion des jeunes en politique. Cette ambition ne pourrait être bien menée que si des stratégies sont élaborées et mises en œuvre.

III.5.1. La présentation de la Cellule.

La cellule de liaison des initiatives politiques des jeunes est l'une des cellules d'Action d'une association des Jeunes dénommée Action Citoyenne Burundaise (ACB) en sigle. Elle s'est fixée comme objectifs de :

- Créer un espace d'orientation et de renforcement des capacités des jeunes dans la conduite de l'action publique ;
- Amener les jeunes à s'intéresser à l'activité politique ;
- rechercher les institutions et organismes qui peuvent financer les jeunes pour leur permettre de postuler aux différentes élections ;
- permettre aux jeunes de se concerter pour mener des actions de grande ampleur ;
- Inciter les formations politiques, le gouvernement à concrétiser les actions de nature à promouvoir la participation effective des jeunes.

III.5.2. Les Stratégies et Actions de la cellule.

L'innovation politique est une obligation parce que l'humain se définit par sa capacité à créer, par sa capacité de se mettre à distance de l'ordre naturel des choses. C'est pourquoi la CLIPJ s'orienterait à travers plusieurs stratégies et actions comme le montre le tableau qui suit :

STRATEGIES	ACTIONS
S'ouvrir sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement en vue de réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.	Bien préparer une insertion dans la vie sociale, politique et professionnelle.
Se familiariser avec d'autres jeunes pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture politique porte en elle.	Acquérir une méthode de travail plus efficiente permettant aux jeunes de posséder une autonomie de jugement et d'action personnels.
Sensibiliser les jeunes aux technologies modernes de communication.	Bien se préparer aux élections à l'aide des outils de communication modernes pour recueillir le minimum de voix à l'égard des jeunes candidats aux élections.
Promouvoir un soutien et formation à ceux qui sont candidats aux élections, pour devenir des dirigeants responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique.	Organiser des ateliers destinés à accroître les cadres de concertation sur les sujets relatifs au statut des jeunes. Les ateliers doivent servir à rendre les jeunes conscients de l'identité de leur cause, quelle que soit leur adhérence politique.
Constituer des pépinières de leaders politiques jeunes.	Organiser les campagnes de sensibilisation dans les lycées, collèges, universités pour susciter l'ambition politique.
Amener les jeunes à voter pour les partis ou les candidats ayant un programme de société favorable à la promotion des jeunes.	Organiser une équipe technique pour analyser les programmes des partis politiques ou candidats et en sortir les actions et stratégies de promotion des jeunes pour en conditionner le vote.
Obtenir l'institutionnalisation sur système de quota par le biais d'un texte légal.	Encourager tous les jeunes à se constituer en groupe de pression en vue d'exercer une influence sur le mécanisme national chargé des affaires des jeunes.

CONCLUSION GENERALE

Nous voici à la fin de notre travail intitulé « **Problématique de la participation politique des jeunes au Burundi.** »

Au cours du premier chapitre « **Cadre théorique et conceptuel de la recherche** », l'objectif était de définir les concepts clés de notre travail à savoir la notion de jeunesse et la notion de participation politique. Nous avons remarqué que ces notions aident dans la compréhension de notre travail de recherche.

Le second chapitre intitulé « **la participation politique des jeunes au Burundi** » nous a permis de montrer l'attitude et le comportement de la jeunesse dans l'évolution politique du pays depuis la première république jusqu'à la fin du monopartisme. Les régimes qui se sont succédé durant cette période n'ont jamais ignoré que la jeunesse constitue à la fois une possibilité de promotion de leurs idées ; d'où la création et l'appui des mouvements intégrés au parti unique qui sont devenus d'ailleurs des courroies solides et fidèles de transmission de leur idéologie. Durant cette période, les jeunes ont constitué une clientèle de choix que les régimes monopartites ne pouvaient pas négliger. Ils étaient voués à une sorte d'institution pédagogique les apprenant les bienfaits de la stabilité gouvernementale et de l'arbitrage du chef de l'Etat.

Sous le multipartisme, à la suite des pressions des puissances étrangères et des institutions de Bretton Wood, et surtout avec la conférence de LA BAULE, le régime de la troisième république engage le débat autour de l'ouverture du Burundi au multipartisme pour la démocratisation des institutions. Les jeunes suivaient les changements en cours mais leurs points de vue étaient partagés car les querelles que le système multipartite a provoquées au Burundi depuis le lendemain de l'Indépendance sont restées dans la mémoire collective des burundais. Le multipartisme instauré au début de la décennie quatre et vingt dix a été suivi trois ans plus tard par une guerre qui a opposé deux communautés ethniques à savoir les Hutu et les Tutsi.

Dans cette guerre, les jeunes ont pris part car ils ont été victimes d'une propagande ethnisante qui a précédé les élections de Mai 1993. La crise dans laquelle est plongé le pays va exiger des acteurs politiques des mécanismes de gestion pour pallier à cette impasse liée au vide institutionnel, d'où le rôle de l'Association pour la Paix et les Droits de l'Homme et le Réveil des Jeunes pour l'Education et le Développement pour aider les jeunes à sortir de la crise.

Le troisième chapitre intitulé « **la participation politique des jeunes avec le régime issu de l'Accord d'Arusha** » nous a permis de vérifier les hypothèses de notre recherche. Notre première hypothèse : « **les jeunes arrivent à investir le champ politique. Cette ascension est tributaire d'un contexte politique et institutionnel en pleine mutation, depuis le multipartisme des années 1990**

jusqu'à la signature de l'Accord d'Arusha » a été vérifiée quand nous avons montré que la signature de l'Accord d'Arusha a permis la réforme du paysage politique car les jeunes vont exiger la poursuite de la démocratisation du système politique burundais par la redynamisation du mouvement des jeunes au sein de leurs partis politiques pour répondre à un malaise important lié à la question de la représentativité des jeunes au sein des organes de prise de décision.

En outre, les jeunes trouvent appui dans la résolution A/RES/54/120 des Nations Unies qui repose sur un programme d'Action Mondiale pour la jeunesse à l'Horizon 2000. Ce programme est articulé autour de plusieurs volets parmi lesquels la pleine et entière participation des jeunes à la prise de décisions.

La deuxième hypothèse : « **l'ascension politique des jeunes est fonction des qualités personnelles de l'acteur dans les organisations de la société civile et du militantisme politique** » a été également vérifiée. En effet, nous avons vu que les facteurs comme le courage et la capacité d'adaptation de certains jeunes leur ont permis de se hisser dans les organes de prise de décision même si leur effectif reste minime. En outre, les activités menées au sein de leurs partis politiques font que les jeunes militants trouvent une place utile sur la liste des candidats éligibles.

Ce travail sur la participation des jeunes à la vie politique au Burundi n'a certes pas épuisé tous les aspects de la question, notamment l'activisme politique. Cela nous aurait permis de mesurer l'implication des jeunes dans les structures de leurs partis politiques respectifs, leur capacité à être leaders politiques, ou encore leur action dans les revendications politiques et civiques.

Au demeurant, ce travail a permis de jeter un regard sur la place qu'occupent les jeunes dans les organes de prise de décisions, de visiter les structures qui œuvrent pour l'éclosion des jeunes dans le domaine tant politique que socio-économique et dont la mise en pratique contribuerait à accroître l'effectif et assurer le positionnement des jeunes en politique au Burundi.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

- ANSART (P.), *Idéologie, Conflits et Pouvoir*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.
- BARNES (S.) & KAASE (M.), *Political participation in Five Western Democracies*, Paris, 1979.
- BAYART (F.), *La politique par le bas* ; Paris, Editions Karthala, 1992.
- BERNFIELD (D.), *Un nouvel enjeu ; la participation*, Edition Presses Universitaires de la Francophonie, Paris, 1983.
- BIRABUZA (A.), *Le mal Burundais ou l'involution historique d'une vieille nation*, Bujumbura, Editions de la Renaissance, 1999.
- BIRNBAUM (P.), *L'individualisme*, Paris, Presse Française Nationale de Science Politique, 1986.
- BOUDON (R.), *Effets pervers et ordre social*, Paris, Edition Presses Universitaires de la Francophonie, 1977.
- BOURDIEU (P.), *La place des femmes, Enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des Sciences Sociales*, Paris, Editions Karthala, 1998.
- BUNGETAL (J.F.T.), *Psychologie et Libération de l'Homme*, Paris, Editions Verviers, 1973.
- BURDEAU (G.), *La démocratie et les contraintes du nouvel âge, Tome VIII*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1969.
- BURDEAU (G.), *La rébellion du social, Tome X*, II^{ème} Edition, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1977.
- CADART (J.), *Institutions Politiques et Droit Constitutionnel*, Tome 1, II^{ème} Edition, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1974.
- CHRETIEN (J.P.) et PRUNIER (G.), *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Editions Karthala, 1989.
- CHRETIEN (J.P.), *Le défi de l'ethnisme, Rwanda et Burundi 1990-1996*, Paris, Ed. Karthala, 1998.

- CROZIER (M.) & FRIEDBERG (E.), *L'Acteur et le Système ; les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil, 1982.
- DE CERTEAU (M.), *L'invention du quotidien : les arts de faire*, Paris, Union Générale d'Édition, 1980.
- DE LAUBIER (P.), *Introduction à la sociologie politique*, Paris, édition de l'Imprimerie, 1983.
- DELUMEAU (J.), *La peur en Occident, XIV-XVIIIème siècle*, Paris, Editions Fayard, 1948.
- DUVIGNEAU (J.), *La planète des jeunes* ; Paris, Editions stock, 1975.
- ELIAS (N.), *La société des individus*, Paris, Edition Fayard, 1992.
- GHIGLIONE (R.) & MATALABAN (B.), *Les Enquêtes sociologiques. Théories et Pratiques*, Paris, Armand Colin, 1983.
- KAMTO (M.), *La déchéance de la politique*, Paris, Editions Mander, 1993.
- LAFON (L.), *Vocabulaire de Psychopédagogie et de Psychiatrie de l'Enfant*, Paris, Edition Presses Universitaires Françaises, 1963.
- M'BOKOLO (E.), *L'Afrique au XXème siècle, le Continent convoité*, Paris, Editions du Seuil, 1985.
- MAHEU (R.), *Pour et avec les jeunes*, Paris, Editions du Stock, 1968.
- MALIBEAU (A.), *Introduction à la sociologie politique*, Paris, Edition Centre Universitaire de Polycopiage, 1975.
- MAPPA (S.), *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Editions Karthala, 1995.
- MARARO (A.), *De la Nation aux Ethnies ou la Naissance d'une Elite tribalisée*, Paris, 1975.
- MEYER (H.), *Les Barundi : Une étude ethnologique en Afrique Orientale*, Paris, Editions SFHOM, 1981.
- MONTESSORIE (M.), *De l'Enfance à l'adolescence*, Paris, Edition Dessclée de Brousses, 1977.

- MUCCHIELLI (R.), *Le travail en groupe*, Paris, Editions sociales françaises, 1988.
- PAGES (M.), *Violence Politique*, Paris, Edition Eres, 2003.
- SCHWARTZENBERG (R.G.), *Sociologie Politique*, Paris, Edition Mont Chrétien, 1990.
- SINDT (G.), *Le plaisir et la peur, les nouvelles sensibilités politiques des jeunes*, Paris, Editions du Stock, 1977.

II. MEMOIRES

- GAHUNGU (V.), *Evolution politique et mutations de la J.R.R*, Bujumbura, Mémoire, Université du Burundi, Mars, 2001.
- HABIMANA (A.), *L'instrumentalisation de la Jeunesse dans le conflit burundais : cas des zones Ngagara et Kamenge de 1992-2000* : Bujumbura, Mémoire, Université du Burundi, 2007.
- MARURA (J.B.), *Le rôle de la J.R.R. dans la vie politique sous la 1 ère République, 1967-1976*, Mémoire, Université du Burundi, Histoire, 2000
- MUNTUNUWIWE (J.S.), *De la violence politique au Burundi*, Bujumbura, Université du Burundi, Diplôme d'Etudes Approfondies, 2002.
- NIMUBONA (J.), *Election présidentielle au Burundi, Problématique de Légitimation en situation de dynamique socio-politique*, Diplôme d'Etudes Approfondies, Bordeaux, 1994.
- NIYONGABO (D.), *Le comportement et le rôle de la jeunesse dans la crise d'octobre 1993*, Bujumbura, Mémoire, Université du Burundi.
- NKESHIMANA (S.) ; *Attitudes des Burundais face au multipartisme*, Bujumbura, Mémoire, Université du Burundi, 1994.
- NKURUNZIZA (D.R.) & MUTUNZI (P.), *Jeunes et crises politiques au Burundi*, Bujumbura, Mémoire 1993-1998, Université du Lac Tanganyika, 2008.

III. COURS

- NIMUBONA (J.), Institution et Doctrines Politiques, Cours dispensé en IIème Licence, Histoire/Science Politique, Université du Burundi : Année Académique 2007-2008.
- RUTEMBEZA (F.), Théories et Systèmes Politiques, Ière Licence, Histoire, Sciences Politiques, Université du Burundi, A/A 1992-1993, non édité

IV. ARTICLES ET REVUES

- ALMONT (D.) & Verba (S.), « *The civic revisited* », in Schwartzberg (R.G) ; *Sociologie Politique*, Paris, Ed. Mont Chrétien, 1990.
- ALMONT (G.) & Verba (J.), « *The civic revisited* », in Schwartzberg (R.G) ; *Sociologie Politique*, Paris, Editions MontChrétien, 1990.
- BADIE (B.), « *Formes et Transformations des Communautés Politiques* » in GRAWITZ (Madeleine) & LECA (Jean) ; *Traité de Science Politique*, Vol I, Paris, Presse Universitaire de la Francophonie, 1975.
- BUYOYA (P.), « *Discours de lancement des Travaux de la Commission Nationale chargée d'étudier la question de l'Unité Nationale* », Bujumbura, Imprimerie du Parti UPRONA, 1988.
- CASTERMAN (C.), « *Sommet de la Baule : l'Avertissement* », in *Jeune Afrique* n° 1539, 27 mai – 3 Juin 1990.
- DAFF (M.), « *Réglage du sens du concept Démocratie au Sénégal* », in *Politique Africaine*, n° 64, Paris, Karthala, Décembre 1966.
- EDWARD (D.), cité par BADIE B. in « *Formes et Transformations de Communautés Politiques* » in GRAWITZ (M.) & LECA (J.), *Traité de Science Politique*, Vol I, Paris, Presse Universitaire de la Francophonie, 1975.
- FAVILLA (A.), « *Afrique* » in *Politique Africaine*, n° 11, Paris, Karthala, 1980.
- FETARD (F.), « *Les Trente glorieuses recherches politiques de la Jeunesse désespérément* », *Revue Territoires*, n° 362-363 – Novembre – Décembre, 1995.

- GAHAMA (J.) & MVUYEKURE (A.), « *Jeu Ethnique, idéologie missionnaire et politiques coloniales* » in Chrétien (J.P) & Prunier (G) ; *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Editions Karthala, 1989.
- JOHNSON (B.), « *Les idées des jeunes sur la justice distributive. Le Droit et les obligations. Etude transculturelle* » in *Revue Internationale des Sciences Sociales, Vol III*, n° 164, Paris, 2000.
- NGORWANUBUSA (J.), « *La jeunesse aux mille et un visages* » in *Au Cœur de l'Afrique*, n° 3, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1985.
- NTAWURISHIRA (L.), *Editorial de la Revue Nationale d'Education, Vol I*, n°K, 1964.
- NYAMBARIZA (D.), *Revue Nderagakura – l'Éducateur, n°3*, Bujumbura, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, 1996.
- République du Burundi, *Rapport de la Commission Constitutionnelle*, Bujumbura, 1991.
- CHEMEIL (Y.), « *Les cultures politiques* », Paris, 1975.
- UNESCO, « *La jeunesse dans les années 80* », Paris, Presses Centrales de Lausanne, 1981.
- WEBER (M.), « *Economie et Société* », in GRAWITZ (M) & LECA (J), Tome III, 1975.

V. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

- AUGÉ (P.), *LAROUSSE du XX^{ème} Siècle*, Paris, 1991.
- *ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS*, Vol 9, Paris, 1988.
- *LE PETIT LAROUSSE*, Paris, 1995.

VI. LES JOURNAUX

- *L'Aube de la Démocratie* n° 18 du 1 au 15 Mai 1993.
- *L'Aube de la Démocratie* n° 20 du 1 au 15 Juin 1993.
- *L'Aube de la démocratie* n° 34 du 1^{er} au 15 Mars 1994.

- *Le Monde*, 13 octobre 1977.
- *L'indépendant* n° 64 du 8 Juin 1993.
- *L'indépendant* n° 64 du 8 juin 1993.
- *L'indépendant* n° 89 du 9 mars 1994.
- *Le Carrefour des Idées* n° 26 du 15 Mai au 30 Mai 1993.
- *Le Carrefour des Idées* n° 26 du 1^{er} au 5 Juillet 1993.
- *Le carrefour des idées* n° 27 du 1^{er} au 15 Août 1993.
- *Le Monde*, 13 octobre 1977.
- *Ndarangavye* – n° 3 du 20-24 Avril 1987.
- *Nyabusorongo* n° 5 du 26 Août 1993.
- *Le Renouveau* n° 4222 du 4 Novembre 1993.
- *Le Renouveau* n° 3777 du 12 mars 1992.
- *Le Renouveau* n° 4386 du 3-4 Juin 1994.
- *Le Renouveau* n° 4615 du 31 Mai 1995.
- *Le Renouveau* n° 85 du 4 Août 1978.
- *Le Renouveau* n 4222 du 4 Novembre 1993

VII. AUTRES DOCUMENTS

- *Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi*, Arusha, 28 Août 2000.
- Article 52, Charte du parti du 9 Juin 1967 in « *Unité et révolution* », n° 10, 29 Septembre 1967, p.2.
- BUYOYA (J.P.), « *Discours de lancement des Travaux de la Commission Nationale chargée d'étudier la question de l'Unité Nationale* », Bujumbura, Imprimerie du Parti UPRONA, 1988.

- *Bulletin officiel du Burundi n° 4* du 1^{er} Avril 1992.
- Charte Africaine de développement adopté à Banjul en République de Gambie, Juillet, 2006.
- Décret loi n° 001/044 du Conseil National de la Révolution portant institution de la Jeunesse Révolutionnaire RWAGASORE.
- Décret loi n° 1/03 du 9/7/1993, portant cadre organique des Associations à vocation politique.
- Organisation des Nations-Unies, Résolution A/RES/54/120 portant « *Politique et Programmes mobilisant les jeunes* » le 17 Décembre 1999, New-York, 1999.
- Rapport de la 3^{ème} Conférence Nationale de la Commission Estudiantine de la Jeunesse Révolutionnaire RWAGASORE, 8 Août 1972.
- République du Burundi, « *Discours de son Excellence le Colonel Jean Baptiste Bagaza, Président de la République du Burundi* », Bujumbura, 1980.
- République du Burundi, *Comité Militaire pour le Salut National*, Bujumbura, Imprimerie du parti, 1987.

Liste des Jeunes élus dans les Conseils Communaux de la Mairie de Bujumbura en 2005.

I. NGAGARA.

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Dushimire Philémon.	PARENA	Sans	Etudiant	Tutsi	Université	29
Ndizeye Janvier	PARENA	Sans	Etudiant	Tutsi	Université.	27
Hakiza Ariane	MRC	Sans	Etudiante	Tutsi	Université.	27
Kwizera Annick	CNDD-FDD	Sans	Etudiante	Tutsi	Université.	33

II. ROHERO

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Ntibanganya Fanny	FRODEBU	Sans	Femme d'Affaires	Tutsi	Humanités	33
Hassani Idi	CNDD-FDD.	Sans	Commerçant	Hutu	Humanités	32
Nahayo Fernand	FRODEBU	Sans	Commerçant	Hutu	Ecole Primaire	28

III. KAMENGE

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Bukuru Marie-Justine	CNDD-FDD	Sans	Commerçante	Tutsi	Humanités	35

IV. GIHOSHA

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Kayikeze Elizabeth	FRODEBU	Sans	Agent B.R.B	Hutu	Niveau A ₂	27
Nsengiyumva Jean	CNDD-FDD	Sans	Chômeur	Hutu	Niveau A ₂	30

V. NYAKABIGA

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Nyunganira Léonidas	PARENA.	Sans.	Etudiant.	Tutsi.	Université.	30
Nkurunziza Toussaint	Indépendant.	Sans.	Etudiant	Tutsi.	Université.	27

VI. CIBITOKÉ

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Nzomukunda Jesus	CNDD-FDD	Sans	Chômeur	Tutsi	Humanités	31
Girumugisha Chanel	CNDDFDD	Sans	Chômeur	Tutsi	Humanités	31
Girukwishaka Gédeon	CNDD-FDD	Sans	Homme d'affaires	Tutsi	Humanités	30
Nimubona Jules	CNDD-FDD	Sans	Chômeur	Tutsi	Humanités	28

VII. KINAMA

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Nyabenda Noa	FRODEBU	Sans	Agent COTEBU	Hutu	Niveau A ₂	31
Mwavita Hassani	FRODEBU	Sans	Agent Mairie	Hutu	Niveau A ₂	30

VIII. KININDO

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Rumbete Cyriaque	PARENA	Sans	Etudiant	Tutsi	Université	26
Ndikuriyo Gustave	CNDD-FDD	Sans	Etudiant	Tutsi	Université	27
Hakizimana Omar	FRODEBU	Sans	Fonctionnaire	Tutsi	Niveau A ₂	26
Nduwayo Euphreim	FRODEBU	Sans	Chômeur	Tutsi	Niveau A ₂	29
Bankuwunguka Jacques	Cnnd-Fdd	Sans	Agent Douane	Tutsi	Niveau A ₂	26

IX. KANYOSHA

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Nzambimana Edouard.	FRODEBU	Sans	Etudiant	Hutu	Universitaire	30
Nzoronka Aloys	FRODEBU	Sans	Etudiant	Hutu	Universitaire	27
Manimpaye Dieudonné.	CNDD-FDD	Sans	Agent Mairie	Hutu	Niveau A ₂	35
Bampoye Abraham Aoudou	CNDD-FDD	Sans	Agent Communal	Hutu	Niveau A ₂	32
Kazoviyo Jean-de Dieu	FRODEBU	Sans	Etudiant	Hutu	Universitaire	28

X. MUSAGA

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Rudahirwa Rénaud	PARENA	Sans	Etudiant	Tutsi	Universitaire	25

XI. BUTERERE

Nom et prénom	Parti politique	Fonction politique	Profession	Ethnie	Niveau d'Etudes	Age
Somambike Dieudonné	CNDD-FDD	Sans	Chômeur	Hutu	Niveau A ₂	28

GUIDE D'ENTRETIEN

Monsieur (Madame) vous êtes prié de nous octroyer un entretien se rapportant à notre sujet de mémoire intitulé « **Problématique de la participation politique des jeunes au Burundi : Cas de la Mairie de Bujumbura (1990-2005)** » afin de compléter nos informations.

A. ELEMENTS D'IDENTIFICATION

Nom et Prénom :

Lieu et date de naissance :

Formation ou études faites :

Appartenance politique :

Activités exercées (politique, administrative, autres) :

B1. Questionnaire proprement dit.

* **Auprès des jeunes en général**

1. Avez-vous été membre des groupes d'animation sous le parti unique ?
 - Oui
 - Non
 - Jamais
2. Etiez-vous membre des comités locaux de l'UPRONA ? A quel niveau ? (Cellule, zone, commune, province).
 - Quel rang aviez-vous ?
3. Est-ce que vous écoutiez l'émission radio-diffusée du Parti UPRONA et de ses mouvements intégrés ?
 - Régulièrement
 - Rarement
 - Quelques fois
 - Jamais.
4. a) Avez-vous participé aux colloques d'Unité ayant débouché sur le charte de l'unité ?
 - Régulièrement
 - Rarement

- Quelques fois
- Jamais.

b) Que représentait pour vous la Politique d'Unité Nationale ?

5. Avant le multipartisme vous étiez :

- Militant
- Adhérant
- Sympathisant
- Electeur de l'UPRONA ?

6. Avez-vous participé au vote de la Charte de l'Unité ?

7. Avez-vous participé aux débats de la démocratisation des institutions qui ont débouché sur l'adoption de la constitution de mars 1992 ?

8. Comment avez-vous appris l'existence des nouveaux partis politiques ?

9. Qu'est ce qui a motivé votre adhésion au parti politique auquel vous appartenez ?

10. Participez-vous aux meetings des partis politiques ?

- Régulièrement
- Rarement
- Quelques fois
- Jamais.

11. Est-ce que vous avez déjà assisté à des réunions ou à des discussions politiques ?

- Régulièrement
- Rarement
- Quelques fois
- Jamais.

12. Comment quantifiez-vous le temps que vous consacrez aux activités du parti ?

13. Contribuez-vous financièrement aux activités de votre parti ?

14. Avez-vous participé à la campagne électorale des Présidentielles et Législatives de Juin 1993 ?

15. a) Lors de l'agrément des partis politiques vous étiez :

- Militant
- Adhérant
- Sympathisant

b) Quel rang aviez-vous ?

16. D'une manière générale, estimez-vous que personnellement vous vous intéressez à la politique ?

- Beaucoup

- Assez
- Un peu
- Très peu
- Pas du tout.

17. Avez-vous participé aux manifestations de soutien au pouvoir ?

- Régulièrement
- Rarement
- Quelques fois
- Jamais.

18. Est-ce que les partis politiques sont nécessaires pour une meilleure représentation de la population et de ses intérêts ?

19.a) Est-ce que vous vous êtes impliqué dans le rétablissement de l'ordre institutionnel ?

- Oui
- Non

b) Comment

20. Selon vous, quelle est la raison qui vous a poussé à ne pas militer, ou adhérer à un parti politique ?

21. Estimez-vous avoir suivi de près les négociations de KIGOBE-KAJAGA ?

22. Avez-vous suivi ou participé aux négociations qui ont abouti à la signature de la convention de Gouvernement ?

- Régulièrement
- Rarement
- Quelques fois
- Jamais.

23. Avez-vous déjà fait la campagne pour un candidat ?

- Oui
- Non
- Jamais.

24. Avez-vous déjà contacté des officiels ou des hommes politiques ?

- Régulièrement
- Rarement
- Quelques fois
- Jamais.

25. Avez-vous participé entre les deux élections de 1993 (Présidentielles et législatives) à la manifestation d'Etudiants contestant les résultats ?

- Oui
- Non

- Jamais.
26. Avez-vous participé aux opérations « Villes-Mortes » ici en Mairie de Bujumbura ?
- Régulièrement
 - Rarement
 - Quelques fois
 - Jamais.
27. Avez-vous déjà signé une pétition ?
28. Avez-vous adhéré à un mouvement clandestin ?
- Oui
 - Non
 - Jamais.
29. Avez-vous participé à des réunions politiques qui ont abouti à la création du Mouvement qui a chassé le Président NTIBANTUNGANYA au pouvoir ?
- Régulièrement
 - Rarement
 - Quelques fois
 - Jamais.
30. Avez-vous adhéré au mouvement contestataire contre la venue de la force étrangère lors de la convention de Gouvernement ?
- Régulièrement
 - Rarement
 - Quelques fois
 - Jamais.
31. Comment avez-vous appris la fin de la convention de Gouvernement ?
- Radio
 - TV
 - Amis
- 32.a) Pensez-vous que les partis politiques ont débouché sur des divisions ethniques, claniques et régionales ?
- Oui
 - Non
 - Pas d'opinion.

b) Pourquoi ?

- 33.a) Croyez-vous que les partis politiques sont les seules organisations capables d'inculquer une culture politique de participation aux jeunes de la Municipalité ?

b) Comment ?

34. Avez-vous déjà occupé des locaux lors d'une grève ?

*** Auprès des jeunes candidats aux élections de 2005**

1. Quel âge aviez-vous quand vous avez commencé à vous intéresser à la politique ?

2. Qu'est-ce qui vous a poussé à vous porter candidat(e) aux élections ?

3. Avez-vous été présenté(e) par un parti politique ou une association ?

Si oui, lequel ou laquelle ?

4. Comment avez-vous apprécié les résultats ?

5. Etes-vous prêt pour les élections de 2010. Comment vous préparez-vous ?

6. Avez-vous participé aux dernières élections de 2005 ?

*** Auprès des jeunes engagés dans la vie politique depuis 2005**

1. Etes-vous soutenu(e) par un parti politique ou une association dans vos fonctions ?

Lequel ? Ou laquelle ? Quel est son apport ?

2. Observez-vous des changements en rapport avec la participation politique des jeunes par rapport aux années antérieures ?

3. Avez-vous l'impression que les jeunes burundais d'aujourd'hui ont des droits politiques qui leur étaient refusés dans le temps ? Si Oui, lesquels ?